



SM le Roi adresse un Message aux participants au Sommet "L'Afrique pour l'Océan"

L'océan, c'est notre souveraineté alimentaire, notre résilience climatique, notre sécurité énergétique et notre cohésion territoriale

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10531

Mercredi 11 Juin 2025

Cette fois, la confirmation vient des services de renseignement espagnols

Des cadres du polisario à la tête de groupes terroristes au Sahel



Page 6



SAR la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de SM le Roi Mohammed VI, et le président français M. Emmanuel Macron coprésident à Nice le sommet «L'Afrique pour l'Océan»

Page 2

Le néolibéralisme à la marocaine
Croissance sélective, réformes dévoyées, justice absente

Par Mohamed Assouali

Page 4



Lettre ouverte aux Nations unies sur le Sahara marocain

Par Maître Hubert Seillan

Pages 14-15

3^{ème} Conférence de l'ONU sur l'Océan

SAR la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de SM le Roi Mohammed VI, et le président français M. Emmanuel Macron coprésident à Nice le sommet "L'Afrique pour l'Océan"

Actualité



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et le président français, S.E.M. Emmanuel Macron, ont coprésidé, lundi au Palais des rois sardes à Nice, le sommet «L'Afrique pour l'Océan».

A l'ouverture de ce Sommet, auquel ont pris part plusieurs Chefs d'État et de gouvernement, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, ainsi que des représentants de haut niveau d'organismes internationaux, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a donné lecture du message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux participants.



SAR la Princesse Lalla Hasnaa assiste au Sommet "Pour une Méditerranée connectée"

Le Sommet «L'Afrique pour l'Océan», organisé dans le cadre de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan 2025, se veut l'occasion d'un échange sur les opportunités de développement de l'Afrique grâce aux ressources océaniques, tout en veillant à une gouvernance responsable des espaces marins.

Il porte, entre autres, sur la recherche de financements pour la mise en place d'infrastructures modernes et résilientes, la gouvernance de l'Océan et la gestion des stocks halieutiques, ainsi que sur la connectivité entre pays maritimes et pays enclavés. Le Sommet devra aboutir sur des partenariats stratégiques sur l'Océan, avec des solutions adaptées aux enjeux régionaux.

Par ailleurs, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de SM le Roi Mohammed VI, a assisté, lundi au Palais des rois sardes à Nice, au Sommet «Pour une Méditerranée connectée», présidé par le président de la République française, S.E.M. Emmanuel Macron.

Ce Sommet, tenu en présence de chefs d'État et de gouvernement européens, du bassin méditerranéen et des pays du Golfe, ainsi que de représentants d'organisations internationales et régionales, est initié en marge de la 3^e conférence des Nations Unies sur l'Océan.

Avec l'objectif d'approfondir les connectivités terrestres, maritimes et numériques, il se veut l'occasion d'une série d'annonces d'investissements dans les infrastructures de transport terrestre et maritime, numériques et énergétiques.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa prend part à Nice au dîner offert par le Président français en l'honneur des Chefs d'État et de gouvernement participants

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, qui représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la 3^e conférence des Nations Unies sur l'Océan, a pris part, dimanche à Nice, au dîner offert par le Président de la République française, M. Emmanuel Macron et Mme Brigitte Macron en l'honneur des chefs d'État et de gouvernement participant à cette Conférence.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a été accueillie à son arrivée au lieu de ce dîner par le Président français, M. Emmanuel Macron et Mme Brigitte Macron.

Co-organisée par la France et le Costa Rica, la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan, qui a débuté lundi et se poursuivra jusqu'à vendredi à Nice, réunira plus de 50 chefs d'État et de gouvernement et plus de 1.500 délégués issus de près de 200 pays.

Le Président français S.E.M Emmanuel Macron salue l'engagement "fort" et "clair" de SM le Roi Mohammed VI pour le développement d'une économie bleue en Afrique

Le président français S.E.M Emmanuel Macron a salué, lundi à Nice, l'engagement «fort» et «clair» de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le développement d'une économie bleue en Afrique, à l'ouverture du sommet «L'Afrique pour l'Océan» qu'il a coprésidé avec Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de Sa Majesté le Roi.

M. Macron, qui a tenu à remercier le Royaume du Maroc pour l'organisation de ce sommet et pour avoir associé la France à «cette initiative sur des enjeux essentiels pour le continent africain et pour nous tous», a souligné le leadership africain du Royaume, sous l'impulsion du Souverain, «dont les efforts constants dans la gouvernance océanique, dans la lutte contre la pollution plastique et pour la coopération régionale font figure de référence sur le continent».

Le président français a salué à cet égard la teneur du message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux participants, dont lecture a été donnée par Son Altesse Royale

la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de Sa Majesté le Roi.

Ces mots, a-t-il dit, «sont tout à la fois forts et clairs sur la stratégie à conduire et (...) que nous partageons».

M. Macron a mis en exergue à cet égard «l'Initiative Atlantique de Sa Majesté le Roi pour un accès à l'océan des pays africains enclavés, qui témoigne de cette vision».

Rappelant qu'il y a 20 ans, Sa Majesté le Roi Mohammed VI lançait le projet de Tanger Med, qui «est aujourd'hui le port le plus important de la Méditerranée», le chef de l'État français a souligné que l'année prochaine, les travaux du port de Dakhla «inaugureront une nouvelle ère pour l'océan Atlantique et cette volonté de faire accéder tout le continent à cet océan et à cette ouverture».

«C'est pourquoi ce n'est pas un hasard si ce sommet se tient sous la double bannière du Maroc et de la France, deux nations qui partagent une rive, un dialogue millénaire, une histoire commune et l'envie d'un cap



commun et d'un monde mieux amarré à l'essentiel», a fait observer le Président français S.E.M Emmanuel Macron.

Le Sommet «L'Afrique pour l'Océan», organisé dans le cadre de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan 2025, a été l'occasion d'un échange sur les opportunités de développement de l'Afrique grâce aux res-

sources océaniques, tout en veillant à une gouvernance responsable des espaces marins.

Il a porté, entre autres, sur la recherche de financements pour la mise en place d'infrastructures modernes et résilientes, la gouvernance de l'Océan et la gestion des stocks halieutiques, ainsi que sur la connectivité entre pays maritimes et pays enclavés.

SM le Roi adresse un Message aux participants au Sommet "L'Afrique pour l'Océan"

L'océan, c'est notre souveraineté alimentaire, notre résilience climatique, notre sécurité énergétique et notre cohésion territoriale



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un Message aux participants au Sommet "L'Afrique pour l'Océan", co-présidé, lundi à Nîmes, par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de SM le Roi, et le Président français, SEM Emmanuel Macron. Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par SAR la Princesse Lalla Hasnaa.

"Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Monsieur le Président de la République française,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,

Mesdames et Messieurs les Ministres, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à saluer l'engagement personnel du Président de la République française, Son Excellence Monsieur Emmanuel MACRON, en faveur des océans. Cet engagement concorde parfaitement avec les temps présents où l'Afrique, forte de ses voix, de ses atouts et de sa vision, entend s'exprimer pleinement sur son destin maritime.

Je remercie à cet égard mes frères africains et les hautes personnalités du Continent pour leur participation à ce Sommet inédit, dédié à notre littoral commun de plus de 30.000 kilomètres.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Si les mers et les océans africains sont riches, ils sont également vulnérables. Stratégiques, mais sous-optimisés. Prometteurs, mais encore peu protégés. Ce paradoxe nous oblige à passer d'une logique de potentialité à une logique d'appropriation.

L'environnement est un pilier majeur de la gouvernance océanique, mais il n'en est pas l'unique facette. L'océan, c'est notre souveraineté alimentaire, notre résilience climatique, notre sécurité énergétique et notre cohésion territoriale. Il renvoie à ce que nous sommes, à

ce que nous consommons, à ce que nous exploitons et par conséquent, à ce que nous léguons.

A cet égard, le Maroc plaide pour une lecture stratégique du rôle maritime africain qui se situe autour de trois axes :

D'ABORD, UNE CROISSANCE BLEUE.

L'économie bleue n'est pas un luxe écologique : c'est une nécessité stratégique. Aquaculture durable, énergies renouvelables offshore, industries portuaires, biotechnologies marines, tourisme littoral responsable... Tous ces secteurs ont un avenir à condition qu'ils soient structurés, interconnectés, pensés en chaîne de valeur et dotés d'investissements conséquents et de normes adaptées.

C'est tout le sens de la Stratégie nationale, voulue et déployée par le Maroc, en tant que moteur de croissance, d'inclusion sociale et de développement humain.

A ce titre, le Royaume a entrepris la réalisation

L'océan est et restera un trait d'union et un horizon partagé qu'il nous appartient à tous de protéger et d'aménager en un espace de paix, de stabilité et de développement

Il ne suffit pas d'avoir un océan en partage. Encore faut-il le penser ensemble, le gérer ensemble et le défendre ensemble

de plusieurs projets structurants qui ont, en particulier, redessiné le paysage portuaire national, à l'instar du grand port à conteneurs de Tanger Med et des futurs ports de Nador West-Med et de Dakhla Atlantique, qui s'appuieront sur un imposant écosystème logistique et industriel.

ENSUITE, UNE COOPÉRATION SUD-SUD RENFORCÉE ET UNE INTÉGRATION RÉGIONALE AUTOUR DES ESPACES OCÉANIQUES

L'effort doit être collectif, car le défi n'est pas seulement national : il est continental. Il ne suffit pas d'avoir un océan en partage. Encore faut-il le penser ensemble, le gérer ensemble et le défendre ensemble. Seule une approche africaine coordonnée est à même d'optimiser les chaînes de valeur maritimes, de sécuriser les routes commerciales et de capter une part plus équitable de la richesse océanique mondiale.

C'est ainsi que l'Afrique se doit d'être partie prenante dans la protection de la biodiversité marine, des ressources génétiques et des aires marines protégées. Il lui appartient de se doter de mécanismes de sécurité maritime

Notre vision d'une Afrique Atlantique valorisant cet océan n'implique pas seulement les pays du littoral ; mais elle s'étend également aux pays frères du Sahel auxquels il incombe d'offrir un débouché maritime structurant et fiable

adaptés à ses besoins et de parler désormais d'une seule voix sur la scène océanique mondiale.

ENFIN, UNE EFFECTIVITÉ MARITIME PAR LES SYNERGIES ATLANTIQUES.

La dynamique géopolitique en Afrique ne peut subir l'inertie de la géographie, ni les pesanteurs du passé. La façade atlantique de l'Afrique était un axe particulièrement négligé, alors qu'elle représente un potentiel incommensurable de désenclavement, de transit et de projection pour le Continent.

C'est dans cet esprit que Nous avons lancé l'Initiative des États Africains Atlantiques qui a vocation à faire de cette façade une zone de dialogue stratégique, de sécurité collective, de mobilité et d'intégration économique, dotée d'une gouvernance inédite collégiale, mobilisatrice et pragmatique.

Notre vision d'une Afrique Atlantique valorisant cet océan n'implique pas seulement les pays du littoral ; mais elle s'étend également aux pays frères du Sahel auxquels il incombe d'offrir un débouché maritime structurant et fiable.

C'est dans ce même esprit de solidarité et de prospérité partagée que Nous avons également initié le projet de Gazoduc Africain Atlantique en tant que corridor d'interconnexion énergétique et vecteur de nouvelles opportunités géoéconomiques en Afrique de l'Ouest

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'océan est et restera un trait d'union et un horizon partagé qu'il nous appartient à tous de protéger et d'aménager en un espace de paix, de stabilité et de développement. L'Afrique, qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle parle d'une seule voix, est au cœur de ce projet ambitieux et le Maroc, fort de ses 3.500 kilomètres de côtes et de 1,2 million de kilomètres carrés d'espaces maritimes, s'engage avec énergie et détermination à prendre sa part de l'œuvre collective.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Aïd Al Adha

Grâce Royale au profit de 1.526 personnes



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu accorder Sa Grâce, à l'occasion de l'Aïd Al Adha, à 1.526 personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume, dont certaines sont en détention et d'autres en liberté, indique un communiqué du ministère de la Justice. Voici le texte du communiqué :

"A l'occasion de l'Aïd Al Adha de cette année 1446 H – 2025 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa Grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 1.511 et se présentent comme suit :

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui

sont en détention sont au nombre de 1.305 détenus se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion - Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 1.229 détenus.

- Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit de 04 détenus.

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 206 personnes se répartissant comme suit :

- Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 71 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 06 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende au profit de 115 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 12 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende et le reliquat d'emprisonnement au profit de 02 personnes.

En cette heureuse occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a bien voulu accorder Sa Grâce à des détenus condamnés dans des affaires d'extrémisme et de terrorisme, qui ont obtenu l'Approbation Royale après avoir officiellement exprimé leur attachement aux constantes et aux sacralités de la Nation et aux institutions nationales, révisé leurs orientations idéologiques et rejeté l'ex-

trémisme et le terrorisme. Ils sont au nombre de 15 personnes, se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine privative et de la peine d'amende au profit de 05 détenus.

- Remise de la peine privative au profit de 10 détenus.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

L'Agence Bayt Mal Al-Qods organise la campagne "Farhat l'Aïd" dans la Ville Sainte

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif a lancé, les premier et deuxième jours de l'Aïd Al-Adha, la campagne "Farhat Al-Aïd" (la joie de l'Aïd) au profit de 350 familles palestiniennes de la Ville Sainte, dans une ambiance empreinte de marques de solidarité des Marocains, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, avec leurs frères palestiniens.

Dans la matinée du premier jour de cette fête, des équipes de l'Agence ont distribué des friandises sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa et livré des paniers alimentaires aux familles bénéficiaires.

Ces paniers alimentaires contiennent divers produits notamment de la viande, des légumes, des fruits, des pois chiches, du poulet frit surgelé, du riz, de l'huile, du sucre, du sel, des lentilles, des pâtes et des dattes.

Cette opération, financée par l'Association marocaine pour l'appui à la reconstruction en Palestine, a été marquée par l'organisation d'une soirée pour les enfants, avec des spectacles, des déguisements et la distribution de cadeaux.

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité lance l'opération "Marhaba 2025"

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a lancé, mardi 10 juin 2025, l'opération "Marhaba" d'accueil des Marocains résidant à l'étranger.

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité, qui contribue à l'opération avec l'ensemble des parties-prenantes nationales, a activé le dispositif global d'accueil simultanément au Maroc, en France, en Espagne et en Italie, indique un communiqué de la Fondation.

Placée sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette vingt-cinquième édition est marquée par la mise en place de nouveaux espaces nationaux, au niveau des aéroports de Laâyoune et Dakhla, portant à vingt-six (26) le nombre total des sites d'accueil Marhaba.

Vingt (20) espaces sont ainsi opérationnels au Maroc. Ils se situent dans les ports de Tanger Med, Tanger Ville, Al Hoceïma et Nador Bni Nsar, dans les aéroports de Casablanca Mohammed V, Rabat-Salé, Oujda Angad, Nador, Agadir Al Massira, Fès Saïss,

Marrakech Menara, Tanger Ibn Battouta, Laâyoune Hassan 1er, Dakhla, dans les aires de repos Méditerranée, Jebha, Tazaghine et Smir M'Diq ainsi qu'au niveau des postes frontaliers de Bab Sebta et Mellila.

A l'étranger, six (6) espaces Marhaba sont situés au niveau des ports européens de Gênes (Italie), Sète et Marseille (France), Motril, Almería et Algésiras (Espagne).

Les services d'assistance sociale et de prise en charge médicale, mis à disposition des membres de la communauté des Marocains résidant à l'étranger du 10 juin au 15 septembre, sont déployés dans l'ensemble de ces sites afin de les accompagner au mieux lors des phases d'arrivée et de retour.

Un effectif de plus de 1.200 personnes comprenant les équipes de la Fondation, les assistantes sociales, les médecins, les cadres paramédicaux et les volontaires y sont mobilisés, pour être à l'écoute des Marocains résidant à l'étranger, les assister et leur fournir l'aide et les secours nécessaires.

Les prestations humanitaires disponibles dans les sites d'accueil Marhaba sont complétées par le Bureau Central de Coordina-



tion (BCC) qui est domicilié à Rabat. Supervisé par la Fondation, il suit l'activité des équipes d'assistance déployées sur le terrain, mobilise les parties-prenantes pour la gestion des sollicitations et assure l'assistance téléphonique Marhaba.

Le service d'appel Marhaba, disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'opération, est opérationnel aux numéros de téléphone suivants :

00 212 537 20 5566 et 00 212 537 20 6666 pour les appels de l'étranger, le numéro vert gratuit 080 000 23 23 et le 0808 69 07 93 accessibles à partir du Royaume, le numéro 00 39 35 1212 94 89 (Gênes) pour l'Italie, les numéros 00 33 780 716 093 (Marseille) et 00 33 617 299 161 (Sète) pour la France, et les numéros 00 34 631 669 433 (Motril), 00 34 632 508 290 (Almería) et 00 34 632 540 700 (Algésiras) pour l'Espagne.

Le néolibéralisme à la marocaine

Croissance sélective, réformes dévoyées, justice absente



Dans un monde où les indicateurs économiques reprennent des couleurs après une longue période de stagnation, le Maroc continue d'avancer sur une trajectoire contradictoire.

Un paradoxe national inquiétant

À première vue, tout semble réuni pour réussir : orientations royales stratégiques, stabilité institutionnelle, dynamique d'investissement soutenue.

Mais derrière cette façade se cache un profond malaise : une croissance qui ne redistribue pas, des réformes vidées de leur sens social, et un gouvernement qui semble avoir renoncé à bâtir un État de justice et de dignité.

L'Union Socialiste des Forces Populaires, fidèle à son histoire et à son rôle de sentinelle démocratique, propose une lecture critique de cette situation et engage une dynamique nationale de mobilisation, avec l'ambition de transformer 2025 en année d'ouverture et de reconstruction.

Une croissance sans équité : Quand le progrès oublie les citoyens

Le gouvernement se félicite d'un taux de croissance de 3,2 % pour l'année 2024, selon la Banque mondiale. Mais que signifie cette performance pour le citoyen ordinaire ? Rien ou presque. Dans les villes, les jeunes diplômés sont plus de 285 000 à chercher un emploi décent. Dans les campagnes, un tiers des familles reste privé d'un accès élémentaire à la santé. La classe moyenne se rétrécit à vue d'œil sous le poids d'une vie de plus en plus chère. Et pendant ce temps, les grandes fortunes consolident leur position, captant les marchés, les aides, les décisions.

L'économie marocaine s'organise aujourd'hui autour de pôles de rente, de privilège et de clientélisme. Les petites et moyennes entreprises sont laissées pour compte, étouffées par la concurrence déloyale et l'accès inégal au crédit. Dans ce modèle à deux vitesses, la prospérité se concentre au sommet tandis que le bas de la py-

ramide sociale s'enfoncé dans l'insécurité économique. Le pays grandit sans cohésion ; il se développe sans justice.

Du rêve social à l'abandon organisé : Quand la réforme devient renoncement

L'enseignement public s'effondre. Des milliers d'enseignants désertent par épuisement ou précarité. La santé publique se désagrège sous la pénurie d'infrastructures, l'absence de personnel et la désertion des zones rurales. L'emploi est devenu un terrain d'expérimentations précaires, sans plan de long terme.

Plutôt que de réinvestir l'État social, le gouvernement multiplie les partenariats public-privé, sans encadrement démocratique. Les droits fondamentaux deviennent des marchandises : qui peut payer est servi, qui ne peut pas est exclu. Pire encore, cette dérive se fait avec la caution du discours de la réforme. Or il ne s'agit pas de réformer, mais de démanteler.

Le plus révoltant, c'est que cette majorité avait tout pour réussir. Les orientations royales de 2021 étaient claires, le Nouveau Modèle de Développement offrait une feuille de route ambitieuse. Mais au lieu d'un plan d'action, nous avons eu des slogans. Au lieu d'une vision, nous avons eu de l'improvisation. Déconnexion, manque de volonté politique et soumission à des logiques court-termistes : telles sont les causes réelles de l'échec.

2025 : L'année du sursaut citoyen et militant

Face à cet abandon organisé, l'Union Socialiste des Forces Populaires a fait le choix de l'action. L'année 2025 sera celle de l'engagement, du terrain, de la reconquête. Réorganisation des structures locales, redynamisation de la jeunesse socialiste, formation politique des cadres, dialogue avec les syndicats et les associations : le parti s'ancre dans la société pour mieux en porter la voix.

La jeunesse, en particulier, est au cœur de

cette stratégie. À travers une campagne nationale d'enregistrement sur les listes électorales, la Jeunesse socialiste veut rendre la politique accessible, utile et transformatrice. Car la démocratie ne se réduit pas au vote : elle commence par l'écoute, se poursuit dans le dialogue et s'accomplit dans l'action.

Le 12^{ème} congrès national prévu pour octobre 2025 ne sera pas une simple formalité organisationnelle. Il sera une plateforme stratégique pour présenter une alternative social-démocrate crédible, articulée autour de la justice fiscale, de l'investissement productif, de la protection sociale et de la souveraineté sur les secteurs vitaux.

2026 : Rupture ou naufrage ? Le moment de vérité démocratique

L'année 2026 ne sera pas celle d'un scrutin ordinaire. Ce sera un moment de bascule. Soit le pays s'enfoncé dans le modèle néolibéral qui privatise, exclut, précarise, soit il fait le choix de la dignité, de l'équité et de la reconstruction démocratique.

Les programmes comme Awrach ou Forsa ou encore intilaka ne peuvent masquer la réalité : ils ne créent ni emplois durables ni perspectives claires. La dette publique dépasse désormais les 96 % du PIB. Le secteur informel emploie plus d'un tiers de la population active. Et l'obsession gouvernementale pour les équilibres macroéconomiques se traduit par une mise à l'écart de l'humain.

Mais le citoyen n'est pas dupe. Le silence social n'est pas une soumission. Une conscience collective s'éveille. 2026 peut et doit devenir l'an I d'un nouvel élan social, où les citoyens ne seront plus spectateurs de leur propre marginalisation, mais acteurs de leur destin.

Conclusion : Pour que l'espérance devienne programme

Le peuple marocain a payé cher : par sa patience, ses sacrifices, et ses espérances déçues. Il

mérite mieux qu'un gouvernement comptable. Il mérite une vision, une volonté et un projet. L'Union Socialiste des Forces Populaires, fort de son histoire et de ses luttes, refuse d'être le témoin silencieux de l'aggravation des fractures. Après le sort réservé à la motion de censure par « une majorité parlementaire complaisante », le combat doit se poursuivre sur un autre terrain : celui du peuple.

Faisons de 2025 l'année du grand procès populaire contre le gouvernement de l'échec, de l'oubli et de l'abandon. Et que 2026 devienne l'année du sursaut collectif, celle du choix clair entre la continuité du désastre ou l'avènement d'un nouvel horizon fondé sur la justice, la solidarité et la dignité.

Il ne s'agit plus d'un simple affrontement entre partis, mais d'un véritable test pour notre conscience nationale. Une conscience qui refuse d'être anesthésiée, une société qui refuse d'être reléguée.

Assez de promesses sans lendemain. Assez de politiques qui sacrifient l'humain au nom des équilibres. Assez, Monsieur le Chef du Gouvernement. Assez à ce néolibéralisme qui divise, précarise et détruit le lien social.

L'heure n'est plus aux bilans creux. Elle est à la rupture. Une rupture démocratique, sociale et morale. Et cette rupture, seul l'électeur souverain peut la décréter. À nous de l'accompagner, de l'organiser, de la porter jusqu'à la victoire.

Par Mohamed Assouali
Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Cette fois, la confirmation vient des services de renseignement espagnols

Des cadres du polsario à la tête de groupes terroristes au Sahel



Les signaux étaient là, visibles pour qui voulait bien les lire. Mais le dernier rapport du Centre national du renseignement espagnol vient rompre brutalement le silence qui entourait, depuis des années, la dérive des camps de Tindouf. Ces enclaves algériennes, érigées par les pantins du polsario comme bastions d'un combat séparatiste usé, se révèlent aujourd'hui pour ce qu'elles sont devenues : des incubateurs de radicalisme, des viviers pour les organisations djihadistes les plus dangereuses opérant dans la bande sahélo-saharienne. Ce tournant dramatique, longtemps redouté par les analystes, confirme l'échec cuisant de la communauté internationale à prévenir une convergence explosive entre séparatisme armé et extrémisme religieux.

L'alerte espagnole ne saurait être minimisée. Ce ne sont plus de simples individus isolés qui quittent les camps pour rejoindre les rangs d'Al-Qaïda au Maghreb islamique ou de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest. Ce sont désormais des cadres opérationnels issus du polsario qui accèdent à des postes de commandement au sein de ces nébuleuses terroristes, au cœur de ce que les services européens qualifient désormais de "zone rouge planétaire". La transformation est d'autant plus préoccupante que ces profils, souvent jeunes, parlent espagnol, connaissent les codes sociaux européens et maîtrisent les dynamiques géopolitiques de la région.

Ce qui se joue ici dépasse de loin le cadre d'un conflit régional artificiel. Le

front sahélien n'est plus une ligne de fracture lointaine. Il s'est mué en champ de bataille global, où les groupes armés opèrent en toute liberté, testent leurs capacités et projettent leurs ambitions au-delà des frontières poreuses. L'arc de déstabilisation va désormais du bassin tchadien aux rives de l'Atlantique, en passant par la Mauritanie, le Mali, le Niger et le sud algérien. Et dans ce paysage fracturé, les anciens enfants des camps de Tindouf apparaissent comme les nouveaux visages d'un djihadisme régionalisé mais aux velléités transcontinentales.

Ce que révèle également ce rapport espagnol, c'est la profondeur de la faillite du modèle algérien de gestion des camps. Depuis cinq décennies, ces zones échappent à tout contrôle international. L'Algérie refuse catégoriquement tout recensement des populations, empêche l'accès à des observateurs indépendants, et laisse le polsario gérer les lieux avec une main de fer et une opacité absolue. Ce vide administratif, institutionnel et humanitaire a généré un terreau fertile à toutes les dérives. L'absence d'espoir, la marginalisation, l'endoctrinement idéologique ont ouvert la voie à une radicalisation systémique, méthodique, irriguée par des réseaux djihadistes toujours plus structurés.

L'analyse de la situation sahélienne actuelle ne peut faire l'économie d'un constat lucide : les camps de Tindouf ne sont plus seulement des enjeux humanitaires ou politiques. Ils sont devenus des éléments constitutifs de l'instabilité régionale. Ils génèrent une main-d'œuvre

idéologique au service d'agendas violents et transnationaux. Le passage du séparatisme au djihadisme n'est plus une exception, mais une tendance, encouragée par la porosité des frontières, la faiblesse des États dans la bande sahélienne et le cynisme d'un parrain régional qui se lave les mains des conséquences.

L'Espagne, aujourd'hui en première ligne, ne peut plus se permettre la myopie stratégique dont elle a longtemps fait preuve. Madrid réalise brutalement que les ramifications du chaos sahélien peuvent frapper au cœur même de l'Europe. Les deux individus récemment arrêtés au Pays basque, en lien familial avec des figures du polsario et soupçonnés de propagande terroriste, ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Derrière ces faits se profile une réalité bien plus inquiétante : la possibilité d'une infiltration lente mais efficace des idéologies extrémistes dans le tissu social européen, via des canaux culturels, linguistiques ou communautaires.

Ce basculement impose une refonte radicale des paradigmes sécuritaires européens. Il ne s'agit plus simplement de contenir la menace, mais de la neutraliser à sa source. Et cette source, de plus en plus, se localise au sud du Maghreb. Face à cela, le Maroc apparaît comme un partenaire incontournable. Non seulement en raison de sa proximité géographique, mais surtout grâce à l'efficacité prouvée de son appareil sécuritaire, à la densité de son maillage humain dans la région, et à sa capacité à infiltrer les réseaux terroristes par des méthodes éprouvées. La

coopération avec Rabat n'est plus un choix diplomatique à géométrie variable. Elle est un impératif stratégique pour l'Europe.

Car ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la stabilité du Sahel ou la lutte contre quelques groupuscules égarés. C'est l'architecture même de la sécurité méditerranéenne qui vacille. L'effondrement des États du Sahel, l'émergence de nouvelles formes d'alliances hybrides entre trafiquants, insurgés, et djihadistes, la militarisation croissante de la bande sahélienne, et l'effet domino sur les migrations et les flux illégaux représentent une menace systémique. Et cette menace prend aujourd'hui une teinte hispanophone, avec des ramifications directes vers l'Europe occidentale.

Loin d'être une simple mise en garde, le rapport des services de renseignement espagnols sonne comme une déclaration d'urgence. L'Europe est désormais à portée de souffle du djihadisme sahélien. Et à l'origine de cette nouvelle réalité, il y a un acteur que l'on a trop longtemps traité comme un interlocuteur légitime.

Il est temps d'exiger des comptes à l'Algérie, dont la politique d'hébergement aveugle du polsario a permis à ces dérives de proliférer. La communauté internationale, et en premier lieu l'Europe, doit imposer la transparence dans les camps de Tindouf, réclamer un recensement immédiat des populations, mettre fin au régime d'exception qui y prévaut, et sanctionner tout soutien – même tacite – aux réseaux extrémistes.

Mehdi Ouassat

Sahara marocain

La pertinence du plan d'autonomie mise en avant à Barcelone

La pertinence du plan d'autonomie présenté par le Maroc pour le règlement du différend artificiel autour du Sahara marocain a été mise en avant, jeudi à Barcelone, lors d'une table ronde réunissant diplomates, parlementaires, universitaires et étudiants marocains et étrangers.

Organisée par le Conseil de la jeunesse marocaine pour la diplomatie et les relations internationales, en partenariat avec l'Université de Barcelone et le Consulat général du Royaume dans la capitale catalane, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions de diplomatie citoyenne pour la défense des grandes causes nationales.

Intervenant à cette occasion, le Consul général du Royaume à Barcelone, Charif Cherkaoui, a affirmé que la question du Sahara marocain constitue la pierre angulaire de la politique étrangère du Royaume, mettant l'accent sur la prise de conscience internationale croissante de la justesse de la position marocaine.

Il a aussi salué la contribution de la société civile, particulièrement de la jeunesse, au renforce-



ment de la présence académique et diplomatique du Maroc à l'étranger.

De son côté, le président du Conseil, Moataz Kebiri, a mis l'accent sur le rôle que joue la jeunesse marocaine à l'international dans la défense des intérêts du

Royaume, à travers une diplomatie citoyenne structurée et innovante.

Il a, en outre, rappelé que les provinces du Sud du Royaume connaissent un développement remarquable dans plusieurs domaines, notamment les infra-

structures, l'éducation et l'investissement, dans le cadre du Nouveau modèle de développement, lancé sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Pour sa part, la vice-présidente du Conseil, Aïcha Moussa, a souligné l'importance d'aborder

cette question sous ses aspects juridiques et politiques et ses dimensions régionale et internationale, afin de permettre aux jeunes d'interagir selon une approche scientifique et responsable.

Elle a également mis l'accent sur la nécessité d'investir les espaces universitaires européens pour porter la voix du Maroc sur la scène académique, et inciter les étudiants marocains à s'engager activement dans la défense des intérêts supérieurs de leur patrie.

Ahmed Benalla, conseiller politique de la région de la Catalogne, a, quant à lui, qualifié le plan marocain d'autonomie de proposition sérieuse, crédible et soutenue par une large partie de la communauté internationale, soulignant qu'elle reflète l'engagement du Royaume en faveur d'une solution politique durable, dans le respect de sa souveraineté nationale.

D'autres intervenants se sont félicités de la richesse des échanges et de la diversité des thématiques abordées, estimant que ce genre d'initiatives contribue à faire rayonner l'image du Maroc à l'échelle internationale.

Azzeddine Farhane: Le Maroc, pleinement engagé à partager son expérience dans l'utilisation pacifique des technologies nucléaires

Le Maroc reste pleinement engagé à partager son expérience dans l'utilisation pacifique, sûre et sécurisée des applications et technologies nucléaires avec ses partenaires et, en particulier, les Etats africains membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) intéressés, a indiqué lundi l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane.

Dans son allocution devant le Conseil des gouverneurs de l'AIEA qui tient ses travaux à Vienne du 9 au 13 courant, M. Farhane a relevé que le Maroc a développé, grâce au soutien de l'AIEA, une expertise reconnue dans de nombreux domaines, notamment la santé, la médecine nucléaire, la nutrition, l'eau, l'agriculture, l'industrie et l'environnement.

Dans ce sens, le diplomate a rappelé que le Royaume a développé des centres de formation reconnus sur l'application des techniques nucléaires dans de nombreux domaines, étant son propos par des éléments mis en évidence dans le rapport annuel de l'AIEA pour l'année 2024.

Le rapport souligne ainsi l'importance de la première réunion régionale organisée par le Maroc et l'AIEA sur la mise en œuvre de l'approche régionale de l'initiative ZODIAC, qui vise à renforcer les capacités de détection et de lutte contre les maladies infectieuses transmises de l'animal à l'homme. Cette réunion a rassemblé 34 laboratoires nationaux africains pour

partager leurs expériences et évaluer les résultats obtenus dans le cadre de l'initiative ZODIAC et identifier les synergies avec d'autres initiatives, a-t-il dit.

S'agissant de l'initiative du directeur général de l'AIEA Rayons d'espoir, le rapport reconnaît que l'Institut national marocain d'oncologie, désigné comme centre de l'AIEA, contribue à renforcer les capacités des Etats membres africains, par la formation et le partage d'expertise, a observé M. Farhane.

Le rapport souligne également que la réunion régionale des agents de liaison nationaux et des coordinateurs nationaux de l'AFRA, qui s'est tenue à Rabat en février 2024, a rassemblé 37 Etats membres africains pour échanger leurs expériences et les bonnes pratiques en matière d'utilisation des techniques nucléaires à des fins pacifiques, a-t-il ajouté.

Cette réunion a également examiné des questions régionales importantes, afin de partager les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de coopération technique (CT) pendant la pandémie de Covid-19, en promouvant les femmes dans le nucléaire et en développant des partenariats dans le cadre du programme de CT en Afrique, a-t-il détaillé.

En outre, le rapport souligne l'introduction d'un programme d'études pour le master de sciences en nutrition et techniques nucléaires, premier de son genre en Afrique, à l'Université internationale de Rabat, où 16 candidats africains se sont

inscrits en 2024, a poursuivi M. Farhane.

Enfin, le rapport note qu'un irradiateur au cobalt 60 a été installé et mis en service dans une nouvelle installation utilisant la technique de l'insecte stérile au Maroc, et que des progrès ont été réalisés dans le renforcement des capacités du personnel, a souligné l'ambassadeur.

Et d'ajouter qu'outre son engagement en faveur des applications nucléaires pacifiques, le Maroc soutient les efforts internationaux visant à renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires, en tant que président du Comité directeur du Réseau mondial de sûreté et de sécurité nucléaires (GNSSN), coordinateur pour l'Afrique du Nord du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA), et membre

de la Commission des normes de sûreté (CSS) de l'AIEA.

Par ailleurs, M. Farhane a réitéré la centralité de l'AIEA dans la promotion de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire, saluant les initiatives lancées par le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, qui ont eu un impact positif sur les populations des pays en développement, et particulièrement en Afrique.

A cet égard, les initiatives «Rays of Hope», «ZODIAC», «NUTEC Plastics» et «Atoms4Food» apportent une réponse pragmatique et une aide substantielle aux Etats membres, notamment pour lutter contre le cancer, assurer la sécurité alimentaire et prévenir la propagation des pandémies, a-t-il assuré.

UA: Ouverture de la 50^{ème} session ordinaire du COREP avec la participation du Maroc

Les travaux de la cinquantième session ordinaire du Comité des Représentants Permanents (COREP) ont débuté lundi au siège de l'Union Africaine (UA) à Addis-Abeba, avec la participation du Maroc.

Le Royaume est représenté aux travaux de cette session par une délégation présidée par l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

Cette session du COREP sera notamment marquée par l'examen du projet d'ordre du jour de la 47^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, prévue les 10 et 11 juillet prochain à Malabo en Guinée Equatoriale.

Il s'agit aussi de l'examen des projets de décisions de cette 47^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif, ainsi que d'autres rapports de certains organes relevant de l'organisation panafricaine.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Articulation mobile
- 2- Entourés
- 3- Annélide - Iridium - Font un dôme
- 4- Champs d'arbres à huile
- 5- Eau du Congo - Tracas
- 6- En regard - Pensé - Epoque
- 7- Tournoi de maîtres - Etain
- 8- Greffés - Pépin
- 9- Le nit - Demi-sœur
- 10- D'ici-bas

VERTICALEMENT

- 1- Loyauté
- 2- Disgracieuse
- 3- Le 4e - Patron
- 4- Eclaté - Porteur mathématique
- 5- Classe - Demeure
- 6- Frayeur - En les
- 7- Radon - Période - Destin
- 8- Divinité marine - Noble anglais
- 9- Ils jettent le grain - Négatif
- 10- Préposition - Possessif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	I	V	A	T	I	O	N	S
2	R	E	N	E		O	N	C	E	S
3	O	C		N	E	C	T	A	R	
4	V	I	T	A	L		I	R	I	S
5	I	D	O	L	E	S		I	S	E
6	D	I	T		V	I	A	N		P
7	E	V	A	S	A		B	A	T	A
8	N	E	L	U	M	B	O		A	R
9	C	R	E	E	E		L	A	I	E
10	E		S	E	S	S	I	O	N	S

Grilles de sudoku

Facile

5	7							
8	2	7			1			
3	6	9				2	7	
			9	6		7	8	
		3	5		7	2		
	2	8		3	4			
2	3					4	7	9
		5			1	8		2
						3		1

Moyen

1	3	8	5		4			
		7	6	9				
6			4					
2			8	3		7		
	7	4		9		2		
	4	1	2					5
			1					2
			5	6	8			
5	7		8	6				4

Difficile

1	9			2	3			
	8		1	3				
5	3			2	4			
	2			8		7		
		6		5		9	2	
				7	8		3	
6	2				1		9	

Expert

			2	4	8			
6	8				9		1	
	7				6			
		7				8		
		9				2		
	1			6				
		3					2	
9	6						5	3
		7	3	5				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	6	9	8	5	2	7	4	3
4	7	8	1	9	3	2	6	5
2	3	5	4	7	6	8	9	1
3	8	4	7	6	1	9	5	2
6	5	1	9	2	4	3	7	8
7	9	2	5	3	8	6	1	4
5	2	3	6	1	7	4	8	9
8	1	7	2	4	9	5	3	6
9	4	6	3	8	5	1	2	7

Moyen

1	5	6	9	7	4	3	8	2
3	4	9	8	2	5	1	6	7
8	7	2	3	1	6	5	9	4
2	6	8	4	9	1	7	5	3
5	3	1	7	6	2	9	4	8
4	9	7	5	3	8	6	2	1
9	2	3	6	8	7	4	1	5
7	1	5	2	4	9	8	3	6
6	8	4	1	5	3	2	7	9

Difficile

6	1	8	4	3	9	5	2	7
3	7	9	2	5	8	1	6	4
2	5	4	1	6	7	8	3	9
5	9	1	7	8	3	6	4	2
7	6	2	9	4	5	3	1	8
4	8	3	6	1	2	9	7	5
1	2	7	8	9	6	4	5	3
8	4	5	3	7	1	2	9	6
9	3	6	5	2	4	7	8	1

Expert

9	3	8	5	1	4	7	6	2
2	6	1	9	7	3	4	8	5
4	7	5	8	6	2	9	3	1
8	4	7	6	3	5	1	2	9
5	9	6	2	8	1	3	7	4
3	1	2	4	9	7	8	5	6
7	2	3	1	4	6	5	9	8
6	8	4	7	5	9	2	1	3
1	5	9	3	2	8	6	4	7

Economie

Coopération bilatérale La CGEM en mission économique en Corée du Sud

Une importante délégation de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a entamé lundi une mission à Séoul, en République de Corée, avec pour objectif de dynamiser davantage les relations économiques bilatérales et d'identifier de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement entre les entreprises marocaines et coréennes.

Conduite par le président de la CGEM, Chakib Alj, la délégation est composée d'entreprises opérant dans les secteurs de l'automobile, de la plasturgie, de l'industrie chimique et parachimique, de l'agroalimentaire, de l'industrie lourde, de l'industrie pharmaceutique, des mines, des énergies renouvelables et des nouvelles technologies.

La première étape de cette mission a conduit la délégation marocaine à la Zone Economique Libre d'Incheon (IFEZ), en présence de Chafik Rachadi, ambassadeur de Sa Majesté le Roi en République de Corée, rapporte la MAP.

A cette occasion, Wonsok Yun, commissaire de l'IFEZ, a présenté aux membres de la délégation l'écosystème dynamique de cette zone, qui héberge aujourd'hui plus de 300 entreprises étrangères actives dans des secteurs variés, dont l'industrie manufacturière et la recherche et développement.

Un moment fort de cette visite a été la découverte du Smart City Integrated Operation Center (SCIOC), une plateforme centrale opérationnelle depuis 2012, qui coordonne en temps réels les services urbains clés tels que la gestion du trafic, les interventions d'urgence, la surveillance environnementale et la maintenance des infrastructures.

Par ailleurs, la délégation a visité, dimanche, le Samsung Innovation Museum (SIM) à Suwon, près de Séoul. Cette visite immersive a permis de retracer l'histoire des innovations majeures du géant coréen, depuis ses premiers appareils électriques jusqu'aux solutions technologiques les plus avancées.

La mission se poursuit jusqu'au 13 juin et sera marquée par des réunions avec des entreprises coréennes leaders, des rencontres avec des organisations professionnelles coréennes, notamment l'Association coréenne du commerce international (KITA) et la Chambre de commerce et d'industrie de Corée (KCCI), ainsi que des B2B et des sessions sectorielles.

La croissance de l'économie nationale atteint 3,8% à fin 2024



L'économie nationale a enregistré une croissance de 3,8% au titre de l'année 2024, au lieu de 3,7% en 2023, annonce le Haut-commissariat au plan (HCP).

Portée par la demande intérieure, « cette croissance s'est réalisée dans un contexte marqué par une forte inflation et un creusement du besoin de financement de l'économie nationale », a souligné l'institution publique dans une note d'information relative aux comptes nationaux provisoires de l'année 2024 rendue publique récemment.

Selon l'arrêté des comptes nationaux de l'année 2024, les activités non agricoles ont connu une hausse en volume de 4,5%, tandis que celles du secteur agricole ont accusé une baisse de 4,8% », indique le HCP.

Dans le détail, le Haut-commissariat note que la valeur ajoutée du secteur primaire (en volume) a accusé un recul de 4,5% au cours de l'année dernière après une hausse de 1,8% l'année précédente.

L'institution justifie cette baisse principalement par le recul de l'activité agricole de 4,8%, après une progression de 1,5% en 2023, ainsi que par le net ralentissement de la pêche, dont la croissance

a chuté de 6,9% à 2,6%.

Dans sa note, le ressort également que la valeur ajoutée du secteur secondaire a réalisé une progression notable au terme de l'année écoulée.

D'après le HCP, elle est passée de 0,8% à 4,2% en 2024, suite à la hausse des valeurs ajoutées de l'industrie d'extraction de 13% au lieu d'une baisse de 4,2%, du bâtiment et travaux publics (5% au lieu de 0,3%), de l'industrie manufacturière (3,3% au lieu d'une hausse de 3,1%) ainsi que de l'électricité, gaz, eau, assainissement et déchets (2,6% au

lieu d'une baisse de 10,6%).

Les données recueillies montrent, par ailleurs, que « la valeur ajoutée du secteur tertiaire a connu un ralentissement de son taux d'accroissement passant de 5% en 2023 à 4,6% », relève le Haut-commissariat expliquant que la VA a été marquée par le ralentissement des activités « Hébergement et restauration » (9,6% au lieu de 23,5%), « Recherche et développement et les services rendus aux entreprises » (4,2% au lieu de 6,8%) ainsi que « Information et communication » (3% au lieu d'une baisse de 5,2%).

Selon toujours l'institution publique, la VA du secteur tertiaire a en outre été marquée par l'accélération de la croissance des activités « Transport et entreposage » (7,4% au lieu de 6,8%), « Services financiers et assurances » (7,3% au lieu de 5,2%), « Commerce et réparation de véhicules » (4,1% au lieu de 3%), « Services de l'éducation, de la santé et Action sociale » (6,6% au lieu de 4,6%) ainsi que « Services rendus par l'administration publique générale et sécurité sociale » (4,1% au lieu de 2,1%).

Au total, la valeur ajoutée des activités non agricoles a connu une amélioration de son taux d'accroissement passant de 3,7% en 2023 à 4,5% en 2024.

Dans ces conditions, et compte tenu de la hausse de 7,5% du volume des impôts nets des subventions sur les produits, le Produit intérieur brut (PIB) en volume a enregistré une hausse de 3,8% en 2024 au lieu de 3,7% une année auparavant.

Il est à noter qu'aux prix courants, le Produit intérieur brut (PIB) a enregistré une hausse de 7,9% durant l'année 2024 au lieu de 11% en 2023, ce qui s'est traduit ainsi par une hausse du niveau général des prix de 4,1%.

Alain Bouithy

La demande intérieure a progressé de 5,8% en 2024

La demande intérieure a augmenté de 5,8% en 2024 au lieu de 4,9% en 2023 contribuant, ainsi, positivement à la croissance économique nationale de 6,3 points au lieu de 5,4 points une année auparavant.

C'est ainsi que les dépenses de consommation finale des ménages et des ISBLSM ont connu une hausse de 3,4% au lieu de 4,8%, avec une contribution à la croissance de 2,1 points au lieu de 3 points.

De son côté, l'investissement brut (formation brute de capital fixe, variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeurs) a connu un taux d'accroissement de 10,9% contre 4,3% en 2023, contribuant ainsi à la croissance de 3,2 points au lieu de 1,3 point.

Le taux d'accroissement de la consommation finale des administrations publiques, de sa part, a affiché une augmentation de 5,6% au lieu de 6,1%, avec une contribution positive à la croissance de 1 point au lieu de 1,2 point l'année précédente.

L'industrie en avril 2025 : La production stagne, les ventes augmentent

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'Industrie de Bank Al-Maghrib (BAM) fait ressortir une stagnation de la production et une hausse des ventes, avec un taux d'utilisation des capacités de production (TUC) de 79%. Ainsi, la production aurait enregistré une hausse dans la « mécanique et métallurgie » et dans le « textile et cuir » et une stagnation dans l'« agroalimentaire », une baisse dans la « chimie et parachimie », indique BAM.

Pour leur part, les ventes auraient progressé dans la « mécanique et métallurgie » et dans la « chimie et parachimie » et auraient reculé dans l'« agroalimentaire » et le « textile et cuir ». Par destination, les ventes globales auraient augmenté aussi bien sur le marché local qu'« étranger ». De même, les commandes auraient enregistré un accroissement,

recouvrant une progression dans la « chimie et parachimie » et dans la « mécanique et métallurgie », une stagnation dans l'« agroalimentaire » et une baisse dans le « textile et cuir ».

Pour leur part, les carnets de commandes se seraient situés à un niveau inférieur à la normale dans toutes les branches à l'exception de la « mécanique et métallurgie » où ils se seraient situés à un niveau supérieur à la normale. Pour les trois prochains mois, les industriels anticipent une hausse de la production et des ventes dans toutes les branches à l'exception de la « chimie et parachimie » où ils s'attendent à une baisse des ventes.

Toutefois, plus d'une entreprise sur cinq exprime globalement des incertitudes quant à l'évolution future de la production.

Essaouira: Hausse de 22% des nuitées dans les EHTC à fin février

Le volume des nuitées réalisées dans les différents établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) d'Essaouira a enregistré une hausse de 22% à fin février dernier, atteignant un total de 104.492 contre 86.000 nuitées une année auparavant, selon l'Observatoire du Tourisme.

Ainsi, le taux d'occupation dans les EHTC de la Cité des Alizés s'est situé à 44%, contre 39% par rapport à la même période de 2024, précise l'Observatoire dans ses statistiques

sur l'évolution du tourisme au Maroc pour le mois de février.

Au niveau national, le volume des nuitées réalisées dans les EHTC a atteint plus de 4,2 millions de nuitées à fin février 2025, en hausse de 16% par rapport à la même période un an auparavant, relève l'Observatoire.

Ces nuitées, poursuit la même source, se répartissent entre le tourisme national, en hausse de 6%, et le tourisme international, qui enregistre une progression de 20%.

Tourisme

L'opération "Shining Fès" propulse la région Fès-Meknès vers le top 3 des destinations nationales

L'opération "Shining Fès", lancée récemment par l'Office national marocain du tourisme (ONMT) en partenariat avec le Conseil régional du tourisme (CRT) de Fès-Meknès et les autorités locales, vise à redorer le blason touristique de la région et à la propulser parmi les trois premières destinations nationales.

Selon le président du CRT Fès-Meknès, Ahmed Sentissi, l'opération "Shining Fès" vient ainsi compléter un plan d'action déjà en cours avec le ministère du Tourisme, les professionnels et le CRT, avec l'ambition affichée de valoriser la région de Fès-Meknès et de lui donner les moyens de retrouver sa "place naturelle parmi les trois premières destinations nationales".

Dans un entretien accordé à la MAP, Sentissi a relevé que le premier volet de ce plan d'action, axé sur le "marketing et la communication", est déjà "en cours de déploiement et de progression", notant que la région a bénéficié d'une visibilité médiatique accrue, notamment sur des chaînes internationales

de renom comme TFI, Antenne 2, TV5 et M6.

Il a précisé que des journalistes anglais, ainsi que des influenceurs coréens et d'autres marchés émergents, ont été accueillis pour couvrir les multiples facettes de la région, y compris des événements majeurs comme le Festival de Fès des musiques sacrées du monde.

L'ouverture sur de nouveaux marchés est également au cœur de cette stratégie, a-t-il relevé, expliquant qu'après l'accueil des Fédérations des agences de voyages du Portugal et d'Andalousie, des ateliers ont été organisés pour explorer les marchés néerlandais et belge.

"Nous participerons également à des roadshows à l'étranger, dans plusieurs autres pays", a précisé M. Sentissi, soulignant que le plan média ne se limite pas aux marchés français et anglais, mais vise aussi l'Espagne et le Portugal, avec des opérations distinctes ciblant le marché américain.

Le deuxième volet, "peut-être l'un des plus importants", selon

M. Sentissi, concerne "la connectivité aérienne, qui est un défi pour la région de Fès-Meknès".

Bénéficiant du "soutien considérable" de la wilaya de la région et de l'ONMT, des efforts concertés sont déployés pour "développer cet aérien qui nous fait tant défaut", a déploré le responsable.

L'ONMT approche activement des compagnies aériennes, pays par pays et destination par destination, pour les attirer vers l'aéroport Fès Saïss, porte d'entrée vers l'ensemble de la région, a-t-il relevé.

La région de Fès-Meknès dispose d'une "multitude d'atouts" qui justifient pleinement cette ambition. M. Sentissi a mis en avant les villes impériales de Fès et Meknès, "réhabilitées sur hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", ainsi que Sefrou, Taza, Boulemane et Ifrane, dotées de "parcs naturels sublimes".

La région abrite également la "plus belle station thermale d'Afrique" à Moulay Yacoub, et la riche province de Boulemane

avec son histoire préhistorique, sa culture et ses paysages. Fès, capitale spirituelle, culturelle et historique du Royaume, forte de ses 1200 ans d'histoire, concentre à elle seule "40% des monuments historiques du Maroc", ajoute M. Sentissi.

Au-delà du patrimoine culturel et historique, la région mise sur la diversification de son offre. L'objectif est d'augmenter la durée moyenne de séjour au-delà des deux ou trois nuitées habituelles à Fès, en incitant les visiteurs à explorer Meknès, Ifrane et les autres provinces.

Le président du CRT Fès-Meknès a précisé que cette synergie globale est rendue possible grâce à une "collaboration étroite entre les différents intervenants, estimant que la dynamique touristique de la région s'inscrit également dans la perspective de la CAN 2025 et du Mondial 2030, des événements pour lesquels la ville de Fès est "en pleine transformation", comme en témoignent les nouvelles infrastructures et routes.

"Il est impensable d'atteindre

notre objectif de 26 millions de touristes sans elle", a dit Sentissi, appelant à la mobilisation de tous les acteurs pour que la région "retrouve sa place naturelle" sur la scène touristique nationale et internationale, soulignant une ambition forte pour la destination Fès-Meknès riche en atouts.

Tout en saluant un "excellent début de saison", marqué par des chiffres "très encourageants", Sentissi a noté que la région de Fès-Meknès a enregistré une augmentation sensible du tourisme, dépassant les 25 à 30% à l'échelle régionale.

Il a fait savoir que le marché espagnol, en particulier, a affiché une performance "extraordinaire", avec une augmentation de 117% pour le seul mois d'avril avec des hôtels ayant même frôlé les 100% de remplissage, d'autres affichant des taux de 75% à 90%.

Malgré ces indicateurs positifs, Sentissi a insisté sur la nécessité d'anticiper et d'agir pour que la région, qui "mérite le meilleur", "retrouve son lustre d'antan et son prestige".

Des acteurs économiques danois explorent les opportunités d'investissement à Souss-Massa

Une délégation d'acteurs économiques danois représentant plusieurs grandes entreprises opérant dans le secteur agroalimentaire a effectué, récemment, une visite dans la région de Souss-Massa.

S'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coopération économique et commerciale entre le Maroc et le Danemark, cette visite qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Danemark au Maroc, Berit Basse, a permis de présenter les solutions technologiques

et l'expertise des entreprises danoises dans les domaines de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire.

A cette occasion, les représentants d'entreprises danoises ont tenu des rencontres avec les acteurs économiques de la région Souss-Massa, en vue de favoriser l'échange des points de vues et l'exploration d'opportunités de partenariat, rapporte la MAP.

D'autre part, la délégation danoise a effectué une visite de terrain à l'une des coopératives actives à Taroudant, où

elle a été informée des différentes unités de production et de fabrication, des produits laitiers et des produits agricoles à valeur ajoutée.

Par la suite, les acteurs économiques danois ont été reçus au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Souss-Massa par le président du Conseil régional de Souss-Massa, le président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Souss-Massa, le président de la Chambre d'Agriculture de Souss-Massa, le vice-

président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc -Section Souss-Massa-, et un représentant du Centre Régional d'Investissement.

Ces rencontres ont constitué une plateforme importante pour échanger des points de vue et renforcer la coopération et les partenariats entre les acteurs économiques des deux pays, notamment en matière d'investissement dans l'innovation agricole, la transformation alimentaire et le développement durable.

Le Maroc, terre d'accueil pour le septième art mondial

Le Maroc, terre d'accueil pour le septième art mondial, ne cesse de s'affirmer au fil des décennies comme un carrefour foisonnant d'art et de culture, où l'industrie cinématographique connaît un essor particulièrement remarquable.

Mais le Royaume ne brille pas seulement par la vitalité de sa production locale: il s'impose également comme une destination prisée des tournages internationaux.

D'après le Centre cinématographique marocain (CCM), les investissements étrangers dans le domaine cinématographique ont atteint en 2023 la somme de 1.142.077.342 DH, avec la délivrance de pas moins de 730 autorisations de tournage à des productions venues du monde entier.

Plusieurs atouts font du Maroc un terrain de prédilection pour le septième art. Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur, scénariste et critique de cinéma marocain Abdelilah Jouahri évoque en premier lieu la diversité géographique exceptionnelle du pays.

"Lorsqu'un producteur choisit le Maroc, il découvre une palette de décors naturels inégalée : désert aride, oasis luxuriantes, kasbahs ancestrales, plaines verdoyantes, plages sauvages... autant de paysages qui font du Royaume une terre d'exception", fait-il observer.

La qualité unique de la lumière est un autre atout majeur. "Le Maroc jouit d'un ensoleillement optimal, offrant une clarté et une intensité naturelles particulièrement prisées par les directeurs de la photographie", poursuit-il, précisant que "la lumière du coucher de soleil



marocain, en particulier, est réputée pour son éclat pur, exempt de poussière, de brouillard ou d'autres impuretés".

Au-delà de ses paysages, le Maroc séduit aussi par son patrimoine culturel et historique authentique d'une richesse proverbiale. Terre de rencontres et de civilisations depuis la préhistoire, il a servi de décor à de nombreux chefs-d'œuvre du cinéma mondial.

"Depuis les frères Lumière, le Maroc a accueilli d'innombrables tournages. Parmi les films emblématiques réalisés sur son sol, on peut citer Lawrence d'Arabie de David Lean, Oedipe Roi de Pier Paolo Pasolini, L'Homme qui en savait trop d'Alfred Hitchcock ou en-

core La Dernière Tentation du Christ de Martin Scorsese", rappelle M. Jouahri.

Un autre facteur décisif contribue à l'attrait du Maroc : sa stabilité. "Le Maroc est perçu comme un pays à forte stabilité, ce qui facilite grandement la couverture des productions par les compagnies d'assurance", explique encore le cinéaste.

Cette sécurité, relève-t-il, permet aux équipes de tournage de travailler en toute sérénité, un privilège rare dans certaines régions du monde.

Il va sans dire que l'essor du cinéma marocain, boosté par l'accueil favorable réservé aux productions étrangères, ne pouvait porter ses

fruits sans la Haute bienveillance dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI a constamment entouré le secteur.

Revenant sur les initiatives déterminantes en faveur du secteur, M. Jouahri cite la création d'un guichet unique pour simplifier les démarches administratives, la facilitation des procédures douanières pour le matériel de tournage, ainsi que la présence d'une main-d'œuvre technique hautement qualifiée.

"Des villes comme Ouarzazate, Erfoud et Essaouira sont aujourd'hui de véritables viviers de talents, comptant des techniciens et figurants expérimentés qui collaborent régulièrement avec les productions internationales", soutient-il.

Dans cette dynamique de renforcement du secteur, l'installation des membres de la Commission du fonds d'aide à la production des œuvres cinématographiques constitue une avancée majeure.

Composée de professionnels expérimentés issus de divers univers artistiques et techniques, cette instance incarne la volonté du Royaume d'assurer une gouvernance transparente, équitable et stratégique des mécanismes de soutien, en vue de consolider la position du Maroc comme plateforme cinématographique de référence à l'échelle internationale.

La création du CCM en 1944 témoigne déjà de cette ambition ancienne et constante d'offrir un cadre réglementaire structurant, favorable au développement et à la visibilité du cinéma national sur les scènes locale et mondiale.

Par Malak Lamrabat (MAP)

Projection en avant-première de "Jackpot", premier long-métrage de Rachid Mouhib



L'avant-première du long-métrage "Jackpot", réalisé et scénarisé par Rachid Mouhib, a été projetée samedi soir au cinéma Mégarama de Casablanca, devant un parterre d'artistes et de cinéphiles.

Ce film de 90 minutes raconte l'histoire de trois jeunes Casablancais qui s'enrichissent en créant de fausses polémiques sur les réseaux sociaux pour manipuler le marché boursier, guidés par une influenceuse et un arnaqueur du web. Mais leur réussite tourne au scandale quand la police de la cybercriminalité les prend en chasse.

Dans une déclaration à la MAP, Rachid Mouhib a présenté "Jackpot" comme une comédie sociale mettant en scène des jeunes issus d'un quartier populaire, en quête de réussite à l'ère du numérique.

Le réalisateur et scénariste a sou-

ligné avoir réuni de grands noms du cinéma marocain pour son premier long-métrage, afin de proposer une œuvre divertissante mais ancrée dans une réalité sociale actuelle.

Pour sa part, l'actrice Najat El Wafi s'est dite honorée de participer à ce projet, insistant sur l'importance, pour le cinéma marocain, de diversifier ses genres et de produire des œuvres capables de toucher un large public à travers des formats variés.

Elle a relevé que son rôle constitue une première dans sa carrière, abordant la question des dérives liées à l'usage des réseaux sociaux, notant que le film propose une critique subtile et humoristique d'un phénomène sociétal récent.

De son côté, l'acteur Rafik Boubker qui incarne le personnage de "Simó Crypto", a déclaré que le film aborde un thème d'actualité lié aux

monnaies numériques, décrivant son personnage comme un antagoniste complexe.

Selon lui, ce long-métrage véhicule un message fort : les activités financières numériques peuvent rester dans un cadre légal si elles sont menées avec éthique et sans intention de nuire à autrui.

Outre Rafik Boubker et Najat El Wafi, ce film tourné entre Casablanca, Marrakech et le désert d'Agafay, met en scène un casting talentueux composé de Zouhair Zair, Tarik El Boukharri, Wissal Perez, Omar Lotfi, Abdelkader Kharraz et Abdelilah Ajil.

A noter qu'un vibrant hommage a été rendu à cette occasion à la mémoire de la défunte Naïma Bouhmala, disparue récemment, marqué par la remise d'un trophée symbolique en son honneur.

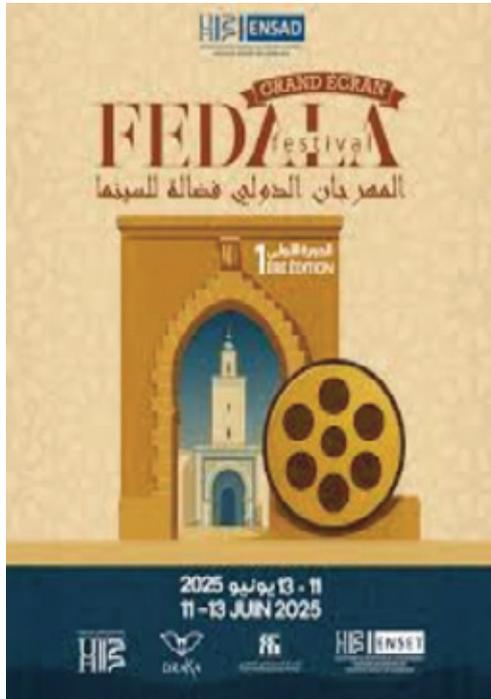
Festival cinématographique "Fedala Grand Ecran"

La ville de Mohammedia accueillera, du 11 au 13 juin, la première édition du Festival "Fedala Grand Ecran", un événement dédié à la créativité cinématographique étudiante.

Selon un communiqué des organisateurs, ce festival, initié par l'École nationale supérieure d'arts et de design (ENSAD), relevant de l'Université Hassan II de Casablanca, vise à promouvoir la création des étudiants, pour contribuer à la formation d'une génération créative, porteuse du flambeau du cinéma, du design et de l'image.

Placée sous le signe de la célébration du cinéma et de la créativité, cette édition aspire à créer un véritable espace de rencontre et d'échange, favorisant l'enrichissement des expériences entre université, professionnels et étudiants, poursuit-on.

Le programme de cette édition se distingue par sa richesse et sa diversité, avec notamment



une série de conférences, d'ateliers de formation, de master class, ainsi que des rencontres entre professionnels et étudiants mettant en lumière les enjeux du cinéma et ses interactions.

Au menu, figure également la projection de 7 films récents en provenance d'Italie, d'Argentine et du Maroc, ainsi que 14 films réalisés par des étudiants issus de plusieurs établissements universitaires.

Une compétition officielle sera, en outre, organisée dans le cadre du festival, sous la supervision d'un jury international composé de professionnels du cinéma et des arts visuels.

Les projections et les autres activités du festival se tiendront à l'École nationale supérieure d'arts et de design ainsi qu'à l'École Supérieure des professeurs de l'enseignement technique à Mohammedia.

Bouillon de culture Spectacle

L'Institut Français de Casablanca accueillera, le 26 juin courant, la performance en direct "FEU" du chorégraphe franco-marocain Fouad Boussouf.

Ce spectacle, présenté par dix danseuses, célèbre la dynamique collective et la force créative du féminin. Il met en lumière l'élément du "FEU", force indomptable et chaleur fédératrice autour de laquelle les êtres humains se rassemblent depuis l'aube des temps.

A travers une mise en scène chorégraphique en cercle, Fouad Boussouf déploie un langage corporel nourri de hip-hop et de danse contemporaine.

Festival

La ville d'El Jadida accueillera, les 11 et 12 juin courant, la 17^e édition du Festival Doukkala de la culture et de l'art, organisé par l'Association Ismaïlia pour la communication et le développement social.

Placé sous le thème "La chanson traditionnelle : écho du passé et battement du présent", cet événement rend hommage à la richesse du répertoire musical traditionnel de la région de Doukkala.

Voilà ce que c'était Dalida, la vie et l'espoir, pour la mort

Rediffusé sur Mbc Max, vendredi 30 mai à 22h, le film consacré à Dalida a été un vrai bijou jamais offert au public. Si l'histoire de Dalida est certes triste et dure, il n'en est pas moins qu'elle est pleine d'espoir, et c'est cet espoir rendu possible par la persévérance et le courage de l'artiste que j'aimerais élucider dans ces lignes.

Réalisé par Lisa Azuelos, rappelés que le film est sorti en 2016 pour la première fois, le thème majeur demeure la vie de l'artiste, mise en exergue par la réalisatrice. Cette focalisation vise à être fidèle au maximum au parcours de Dalida, d'autant qu'elle cherche surtout à mettre en évidence comment on devient artiste.

En effet, il faut le dire tout de suite, être chanteur dépend du public et de son admiration pour le chanteur. Ce fut le cas de Dalida ; elle est admirée pour sa voix et pour son talent. Or, si le public connaît la chanteuse, il ignore sa vie privée, insupportable quelques fois.

Qui donc ne serait-il pas frappé par le suicide dans ce film ? On dirait que c'était le motif noir de la vie de Dalida. En ce qui nous concerne, c'est Luigi Tenco qui nous a marqués, un bon vivant, en chair et en os. Il y a effectivement cette phrase qui est sienne, et qui est, pour notre grande déception, la plus radicale qu'on ait jamais entendue : «Les gens ne comprennent pas la musique». Luigi, capricieux et fou, artistiquement parlant, se suicidera pour cette raison que les gens selon lui ne comprenaient

pas la musique, car, selon ses dires, ils la prenaient pour un simple jeu, réduite au venin de la compétition. Ce film, contrairement à celui consacré récemment à Amy Winehouse, que nous n'avons pas apprécié, incarne très bien l'artiste et invite à une réflexion sérieuse sur ce qui fait la vie d'artiste. Luigi incarne l'artiste dont on ignore complètement le génie, dont Dalida, apparemment, était la seule à le connaître, qu'elle admirait au plus haut point. Le suicide de Luigi est le seul qui nous soit justifié dans le film, car on peut comprendre que du moment que tout s'arrête pour un homme, le suicide devient presque légitime. La vie pour Luigi signifie la musique, et dès lors qu'il n'est pas entendu, la musique s'arrête pour lui, donc la vie prend son terme. A qui dire, à qui parler quand personne ne nous écoute ? La vie devient supportable quand des gens nous comprennent ou reconnaissent la valeur de notre expression artistique, car c'est ainsi que nous existons. Ça, Dalida le sait, et elle a essayé de le sauver, mais en vain, vu que le destin de Luigi dépendait de la musique et du public.

Après d'autres moments difficiles, marqués entre autres par la mort de Luigi, Dalida décida de quitter définitivement aussi bien son nouvel amant Loutchioui que la chanson et se consacrer, en souhaitant éviter le suicide, à sa vie spirituelle, d'où son voyage en Inde. Or, pour sa grande surprise, on lui explique que son travail est intéressant tant qu'il rend les gens heureux, donc, elle

réalise que sa passion n'est pas nuisible, au contraire, les gens en ont besoin. Revenant sur sa décision, autrefois catégorique, elle va faire le tour du monde avec sa chanson «Je suis malade» que lui a inspirée le suicide de son ex-mari, le producteur.

Disons que le suicide a marqué Dalida et a été tentée elle-même par cette aventure, à plusieurs reprises. Mais l'intérêt de la vie de cette artiste, particulière sur plus d'un plan, en est qu'elle relate en quoi elle était différente de ces gens qui étaient proches d'elle. Contrairement au fait qu'ils ont cédé au suicide, qui est une décision manquant dans une certaine mesure d'altruisme, et n'ayant bien sûr rien d'héroïque, Dalida y résiste et n'y cède pas, pour les autres. Elle préfère rester en vie, non contre la mort, comme elle dit, mais pour la mort.

Elle tient debout, malgré tout, et elle s'exprime à travers la chanson. S'ensuivront donc d'autres reprises, rarement réalisées avant, dont une des plus célèbres, «Avec le temps» de Léo Ferré. Le choix des chansons qu'elle reprend reflète parfaitement son destin, marqué par la mort, à laquelle, semble-t-il, elle veut échapper à tout prix. Le vide ressenti lui rappelait, en effet, tous les dimanches, ce en conséquence de quoi, elle invitait ses amis pendant ce jour pour combler le vide, le néant. Ceci étant dit, elle reste forte, et l'amour ne la quitte jamais, dans amour, lui rappelle un des ses amants, il y a à l'âme. Continuer à vivre, pour aimer, aimer pour rester, pour les

autres. Donner de l'espoir. Voilà ce que c'était Dalida, la vie et l'espoir, pour la mort.

Une liste de chansons relatée par le film illustre son talent sans faille : «Bambino», «Je suis malade», «Salama ya Salama», «Laissez-moi danser», etc. Notons que Dalida est de ces chanteuses qui n'ont pas perdu la force de leurs cordes vocales, même à un âge avancé, contrairement à d'autres artistes, dont Céline Dion par exemple.

Tous ses amants se sont suicidés très jeunes, et le suicide de Richard a failli la rendre folle car cette fois-ci elle se sentait vraiment en être responsable. Dans toute sa tristesse et son évanouissement, elle reçoit une offre, Youssef Chahine lui propose un rôle dans son film intitulé Le Sixième Jour. On y voit une véritable Égyptienne qui a été reçue par ses compatriotes à l'image d'une diva. C'est là où elle revoit son père, qu'elle détestait, car il frappait souvent sa mère. Tout lui revient à cet instant, l'angoisse d'une mémoire qui renaît après des années de souffrance.

Et, comme une star, elle finit dans l'ombre, dans la solitude sans merci, avec un chien, d'où sa chanson «Pour ne pas vivre seule, on vit avec un chien», la plus belle chanson, c'est-à-dire, la plus créative, trouvons-nous.

Enfin, le film se termine par cette lettre laissée par l'artiste à un certain François Naudy : «Désolée, je ne supporte plus la vie».

Par Najib Alliou

Lettre ouverte aux Nations unies sur le Sahara marocain

HORIZONS

« Le 5 juin 2025, j'adresse cette lettre à l'Organisation des Nations unies sur le sujet du Sahara marocain. Le temps est venu d'engager les processus de résolution définitive du conflit. Il suffit en effet de constater que les données les plus favorables sont aujourd'hui réunies.

Après 130 Etats membres, dont 30 ont ouvert un consulat à Laâyoune et Dakhla, les Etats-Unis puis la France ont affirmé en 2024, que le plan d'autonomie marocain de 2007 est « le plus crédible, le plus viable et le plus pragmatique et est « la seule et unique solution politique à ce différend régional ». Le 1er juin 2025, le Royaume-Uni a emboîté le pas en déclarant qu'il est « la base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable du différend ».

La fermeté de cette reconnaissance de la souveraineté marocaine n'est pas que formelle. Ce sont près de 10 milliards d'euros d'investissements qui ont été scellés lors de la visite d'Etat du président français au Maroc, et au mois de mai dernier, l'Agence française de développement a annoncé le lancement d'investissements de 150 millions d'euros. Quant au Royaume-Uni, qui jusqu'ici appuyait le principe d'autodétermination, il reconnaît aujourd'hui que le plan d'autonomie y satisfait. Cette déclaration juridique a été suivie par des engagements financiers très élevés de 5 milliards de Livres Sterling, dans le Sahara marocain.

Ces convictions qui ont donné lieu à des déclarations et à des décisions valident donc entièrement la position marocaine qui n'a jamais varié :

Prémisse majeure : Le plan d'autonomie proposé par le Maroc doit être vu dans une globalité institutionnelle, économique, sociale, culturelle et religieuse de l'Etat de droit.

Prémisse mineure : Cet Etat de droit favorise l'expression d'une vie démocratique qui connaît au Sahara les taux de participation les plus élevés du pays.

Conclusion : Cette participation très élevée, affirme le choix des populations pour la souveraineté du Maroc.

Ce contexte doit être vu comme une opportunité pour la paix.

Toutes ces convictions, déclarations et décisions s'inscrivent dans la ligne dégagée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2756 du 31 octobre 2024.

Celle-ci trace les lignes, les contours d'une solution réaliste,

durable et pragmatique qui sont inspirés par le plan d'autonomie marocain.

Le Conseil appuie sa position par le concept physique de « momentum », mouvement, impulsion, pour exprimer l'importance qu'il accorde à l'élan ou à la dynamique internationale en faveur de la souveraineté marocaine. S'en félicitant, il demande que l'on construise autour de ce mouvement.

Dans cette perspective, il appelle les autres parties à « éviter les actes qui pourraient compromettre le processus politique ».

Il apparaît ainsi que les efforts déterminés et constants des Nations unies ouvrent des perspectives de solutions pacifiques et heureuses à ce conflit.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de souligner que le droit des Nations unies n'est tout entier qu'un message de paix. Il l'est dans ses fondements historiques, dans ses pratiques et dans ses fins.

Ses articulations, bien vivantes près de 80 ans après votre création comme mission primaire d'être attentif aux expressions de paix qui vous sont adressées par les Etats et les organisations.

Ses principes, qui subordonnent les règles particulières de votre fonctionnement dans cette finalité supérieure, l'exigent, les règles particulières n'ayant valeur que de moyens. C'est ainsi que de multiples commissions interviennent sur des questions qui ne relèvent que du Conseil de sécurité. Le phénomène des règles particulières qui tendent à devenir la fin des systèmes juridiques est bien connu des juristes et des praticiens. De telle sorte que les travaux de la IVème Commission des Nations unies n'ayant jamais eu d'autre légitimité que bureaucratique, n'ont permis d'avancer en rien sur le sujet. Les Nations unies doivent, sans plus de délai, prendre la mesure de leur bureaucratie et de l'inefficacité qui va avec.

Pour comprendre, il convient simplement d'observer l'espace et le temps

En 1956, le Maroc, ayant retrouvé la plénitude de sa souveraineté, était cependant privé de certains de ses territoires, dont son Sahara qui était une colonie espagnole. Dans le contexte de l'aspiration des Etats africains à supprimer tous les relents des colonisations, il fut jugé opportun de

soliciter les règles des Nations unies s'y rapportant. En 1963, le Roi Hassan II inscrivit ainsi le Sahara de l'Ouest ou atlantique, ou occidental, comme un territoire non autonome, ce qui lui permit d'affirmer un droit de souveraineté plus que millénaire. Cet objectif atteint, le Royaume dut en septembre de la même année, affronter l'hostilité de l'Algérie voisine. Les causes qui relevaient des tracés des frontières ne trompaient pas, car l'accès à l'océan Atlantique comptait seul pour le jeune Etat.

Il n'est pas inutile de rappeler que la France n'avait eu aucune hésitation à étendre les territoires de sa colonie algérienne administrée directement dans le cadre de départements. Il est également important de noter que dès 1912, Hubert Lyautey, le premier résident général du protectorat français du Maroc, qui connaissait parfaitement les limites historiques du Royaume, ne cautionna pas ces pratiques qu'il dénonça régulièrement. Il souligna en plusieurs occasions la dimension impériale de la souveraineté du Royaume qui l'étendait à l'Ouest de l'Algérie et très profondément au-delà de Tindouf dans son Sud et à l'Ouest.

Un conflit armé de trois semaines opposa les deux pays. Placé en défense, le Maroc démontra très vite sa supériorité militaire. Il aurait alors pu remettre en cause les lignes de frontière, mais au nom de la paix, il ne le voulut pas. Après ces quelques rappels, je souhaite souligner devant le monde, que le Maroc n'a au cours des siècles jamais engagé un seul conflit avec des voisins du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne ou encore d'Europe. Comme lors de la Guerre des sables de 1963, il a toujours été en défense.

C'est un pays intrinsèquement pacifique, qui attend des Nations unies une reconnaissance de ses droits sur le Sahara.

Alors que dans son voisinage les pays batailleurs, belliqueux et bellicistes entretiennent des conflits armés qui cachent souvent des activités illégitimes, le Maroc assure dans des perspectives durables le développement des régions de Laâyoune et de Dakhla. Le fait n'est d'ailleurs pas discuté ! Il s'explique par la paix qui y est totale. Il ne s'agit pas d'une paix par les armes, inspirée par la peur, mais d'une paix fondée sur l'espérance des bienfaits de la conjugaison étroite du droit, de l'économique, du social et du religieux.

Il ne doit pas être occulté qu'une seule route permet les

échanges entre l'Europe et les pays du Sud du Sahel. C'est celle qu'ont construite les Marocains tout le long de la façade atlantique.

Cette paix doit cependant être protégée contre les revendications et marques d'hostilités d'organisations dépendant entièrement du pays voisin.

Un danger pour la paix se trouve cependant dans le statu quo. Le Conseil l'a identifié et en connaît les risques. Le dernier rapport d'octobre 2024 du Secrétaire général est clair : « Le Maroc a continué à intensifier le développement des infrastructures, des projets d'énergie renouvelable et des activités commerciales à l'ouest du mur de sable. Le 29 juillet, un nouveau pont d'importance majeure, le pont sur l'oued Sakia el Hamra, a été inauguré à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de l'accession au Trône du Roi Mohammed VI. Dans une lettre qu'il m'a adressée le 16 octobre 2023, le Front Polisario a réaffirmé une fois de plus qu'il n'accepterait pas « le fait accompli » dans le territoire ».

Je retiens de ce rapport ces deux données essentielles :

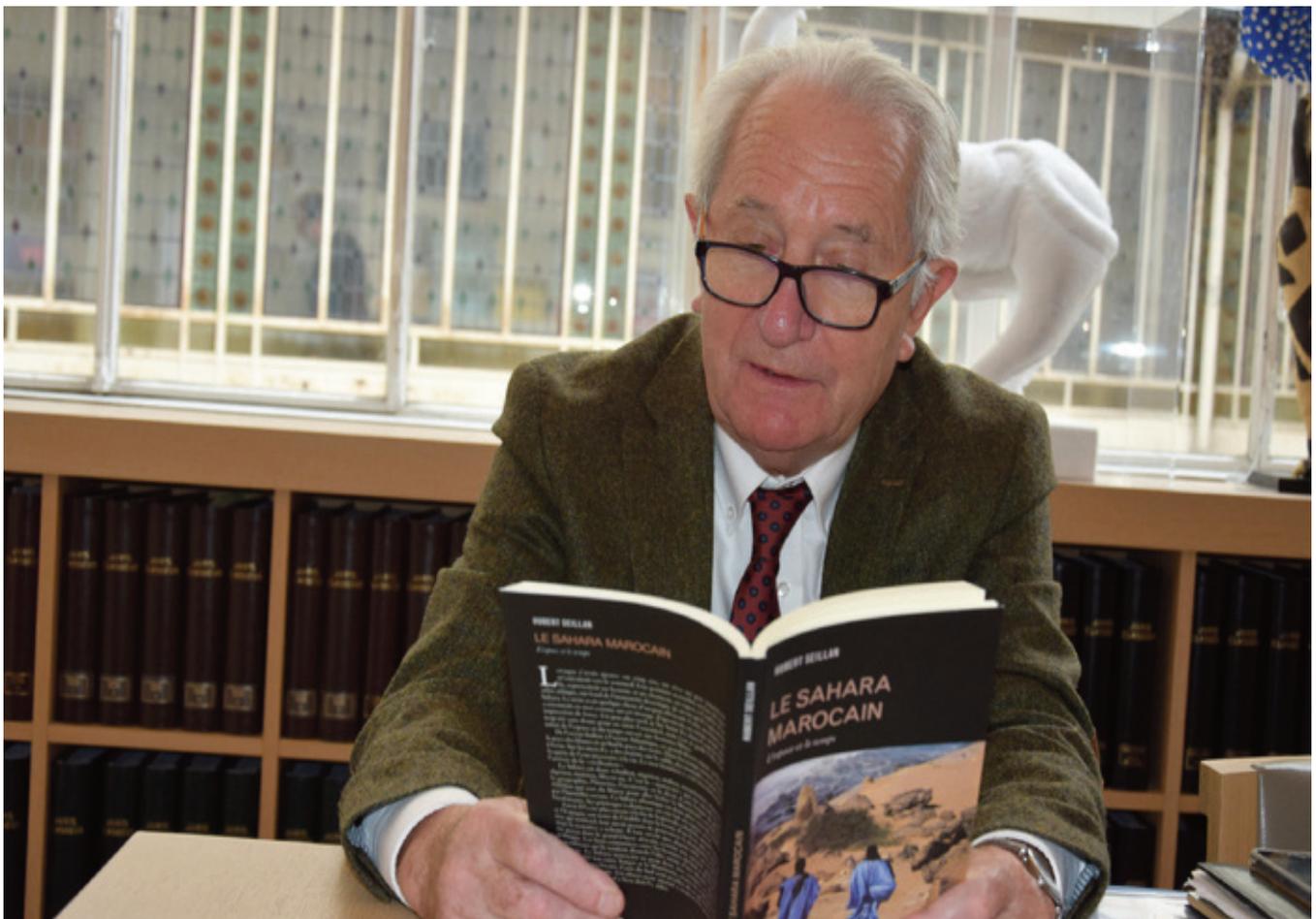
La paix n'est pas à espérer des armes mais du développement.

Le refus de l'organisation Polisario de s'engager dans un processus de paix.

Refus soutenu, sinon imposé, par l'Algérie, affirmant au sein du Conseil qu'elle « s'appliquera à dénoncer toutes les transactions portant sur la souveraineté du Sahara occidental effectuées contre des avantages stratégiques, économiques ou commerciaux ».

Ainsi cette organisation qui n'a jamais été en mesure de donner une preuve de sa représentativité dans les deux régions du Sud marocain, n'est que le porte-parole de son hôte. Elle a la fonction du perroquet. Les rôles sont ainsi partagés selon les situations.

Les deux protagonistes connaissent parfaitement les obstacles qui s'opposent à leurs prétentions. Ils savent que la population historique du Sahara est pleinement engagée dans le processus démocratique et que les Saharouis sont majoritairement élus au sein des collectivités locales, régionales et nationales. Ils n'ignorent pas que ce Sahara est perçu au Maroc et dans les Etats voisins, comme une nouvelle Californie. Ils savent qu'à Dakhla, Laâyoune et encore à Smara, ils ne sont vus que comme des porteurs de désordres et de guerre. Comme tels, le Sahara de l'Ouest leur est fermé et interdit non pas seulement par les forces publiques,



mais par les citoyens qui y vivent et travaillent pour le bien commun.

Pendant ce temps les camps de Tindouf ...

Le parallèle des situations n'est à cet égard pas avantageux pour les camps de Tindouf en Algérie où une population, en position d'otage, vit dans des conditions misérables et dans un mépris parfait des droits humains.

Si la résolution 2756 du 31 octobre 2024 se félicite «des mesures et initiatives prises par le Maroc, du rôle joué par les commissions du Conseil national des droits de l'Homme (...) et de l'interaction entre le Maroc et les procédures (...) des Nations unies», elle exprime «sa vive préoccupation» sur les conditions de vie dans les camps et elle demande l'enregistrement des populations. Celles-ci n'ayant pas le statut de réfugié ne disposent pas des droits qui y sont associés notamment celui de la libre circulation. Il y a donc urgence.

Un fait particulièrement grave semble toutefois échapper à l'attention du Secrétaire général et du Conseil. Le 9 janvier 2009, Ahmed El Khalil, un haut dirigeant du Polisario fut arrêté à Alger. Il était devenu très critique à l'égard du régime en invoquant des exactions et malversations financières à l'égard de la communauté marocaine vivant à Tindouf, dans le sud algérien. Il n'a toujours pas été jugé, sa famille n'est pas autorisée à le visiter et elle m'a confié la défense de ses intérêts.

Je dois préciser que le silence le plus

absolu est maintenu par les autorités du pays sur ses conditions de détention. Pourtant, dans une décision du 27 juillet 2020, le Comité des droits de l'Homme des Nations unies avait enjoint à l'Algérie de «libérer immédiatement Ahmed El Khalil, s'il est toujours détenu au secret».

Alors que la misère est chronique à Tindouf depuis 50 ans, que les exactions se multiplient dans le silence des organisations internationales des droits humains, les évolutions des convictions issues du monde entier convergent vers la reconnaissance de jure et de facto du Sahara marocain. Le contraste est désormais connu du monde.

Tindouf est le symbole de l'illégitimité entière de l'hôtelier et de son perroquet

Leur impuissance légale étant avérée les porte à multiplier les assauts verbaux et les menaces. Il est donc prudent de n'écarter aucune des hypothèses des risques : armé, judiciaire et cyber.

Face à ces risques, qui se dévoilent par la multitude des fausses nouvelles et informations ou fake news, le Maroc garde la maîtrise. Son peuple est tout entier le défenseur de sa cause nationale. Il est sans doute l'un des pays du monde à pouvoir prétendre au statut d'Etat de droit avancé, par sa Constitution, l'indépendance de son pouvoir judiciaire et les processus démocratiques d'élaboration des lois. C'est dire que sa vulnérabilité est très faible.

Les assauts et menaces pourront toutefois se poursuivre indéfiniment.

Cette situation devient intolérable sur le plan des principes.

Pourquoi ?

Tout d'abord parce que ce conflit régional porte plus atteinte aux pays limitrophes du Sud Sahel qu'au Royaume lui-même.

Ensuite, parce que le conflit est source de dommages en Algérie même. A Tindouf évidemment, mais aussi dans tout le pays réel qui ignore les réalités du conflit.

Il est temps que les camps de Tindouf se vident. Leurs habitants sont attendus partout au Sahara marocain. Des logements et des emplois les attendent. Ils auront accès à l'éducation et aux soins médicaux. Ils retrouveront la vie qui leur a été enlevée par tromperie. Ils seront compris par tous, et leur retour sera fêté, comme il est dit dans l'Evangile de Luc sur le fils prodigue.

Il fallait festoyer et se réjouir ; car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé !

Les Nations unies doivent s'affirmer comme des facilitateurs de paix

Il est du devoir impérieux des Nations unies de poursuivre leur mission de facilitateurs de paix en ne tombant pas dans le piège de confort des critiques systématiques et sans fondements qui leur seront opposées.

Aussi est-il désormais temps d'en finir avec les demi-mesures qui consistent à reconnaître toutes ces évolutions mais sans en déclarer les conséquences juridiques et le droit applicable. Cin-

quante ans après ce mouvement social exceptionnel que fut la Marche Verte, le moment est venu pour les Nations unies de faciliter dans la clarté, l'expression de la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur ses provinces du Sud. Ce qui produira un juste retour de l'histoire. Issues de Smara et des régions de Laâyoune et de Dakhla, connues pour leur spiritualité, deux dynasties marocaines, les Almoravides et les Almohades gouvernèrent en effet l'Andalousie et le Maroc du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle.

C'est sur de telles bases fortifiées par le temps, qu'il est opportun, pour l'équilibre de la région et pour la paix, que les points suivants soient définitivement admis par tous :

-Le principe d'autodétermination est satisfait par le plan d'autonomie marocain

-Celui-ci est la seule et unique solution politique pour la paix

-La souveraineté du Maroc sur le Sahara en découle.

Alors les Nations unies auront contribué à résoudre le conflit en y apportant une pierre essentielle à la construction de la paix.

Alors il sera dit qu'elles ont participé à la réalisation du berceau le plus douillet pour le développement du modèle de paix qu'est le Sahara marocain ».

Par Hubert Seillan

Auteur du livre Le Sahara Marocain, l'espace et le temps, éd. La Croisée des Chemins (2^{ème} éd. 2021)

*Président de la Fondation France-Maroc, paix et développement durable
Avocat au Barreau de Paris*

«KINE.OSTEO BADRI» SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
A ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: LOT RIAD ESSALAM 3 N°22 MOHAMMEDIA
CHANGEMENT DE GERANT

Suivant le procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22/05/2025 de la société « KINE.OSTEO BADRI » SARL AU, il a été décidé ce qui suit :
- Démission du gérant M. Aymane BADRI ;
- Nomination de Mme. Habiba TAOUSI comme une nouvelle gérante de la société.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 04/06/2025 sous N° :1185, RC N° : 34777.

N° 3691/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°27/2025
(Réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs)
Le Jeudi 03 Juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 27/2025 du 03/07/2025 pour objet : Travaux d'aménagement d'un centre de collecte de lait au profit de la coopérative Azaghar sise à la Commune Territoriale de Bzou, Cercle Bzou, province d'Azilal, prévus dans le cadre du projet solidaire centré sur l'élevage.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre mille trois cent soixante-huit dirhams soixante-quatre centimes (204 368,64 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3692/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National

N° 32/2025

Le 03 Juillet 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 32/2025 du 03 Juillet 2025 à 10h pour :

Fourniture des matériaux de construction destinés à la fabrication des enrobés à Froid pour l'entretien du réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant. (PC 2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 443.520,00 dhs (Quatre Cent Quarante Trois Mille Cinq Cent Vingt Dirhams, 00cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 dhs (Sept Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National

N° 33/2025

Le 03 Juillet 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 33/2025 du 03 Juillet 2025 à 11h pour :

FOURNITURE DE PANEAUX METALLIQUES POUR LA SIGNALISATION VERTICALE DU RESEAU ROUTIER DE LA DPETL DE TAROU-DANNT DANS LA PROVINCE DE TAROU-DANNT (PC 2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 121.068,00 dhs (Cent Vingt et Un Mille Soixante Huit Dirhams, 00cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.000,00 dhs (Deux Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3694/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'I Kelaa des Sraghna
Service des affaires administratives et financières

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° : 27/KS/2025

Le 03/07/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°27/KS/2025, pour objet : « Prestations De Restauration Et De Réception Destinées Aux Participants Et Intervenants Aux Différentes Activités Organisées Par La Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna, en lot unique »

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Min : 804 760,00 (Huit cent quatre mille sept cent soixante dirhams)
Max : 1 557 600,00 (Un million cinq cent cinquante-sept mille six cent dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit: 30 000,00 (Trente mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation

N° 3695/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE
MARRAKECH - SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DPE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 12 / 2025
Le 3 Juillet 2025 à 11 Heures, il sera procédé,

dans la salle des réunions de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix 12 / 2025 pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES UNITES PRESCHOOLAIRES AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Millions Deux Cent Dix Mille Huit Cent Quatre Vingt Quinze Dirhams (4 210 895,00 DHS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams (84 000,00 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N°10 du règlement de consultation.

N° 3696/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE
MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE
YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DPE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

N° 13/2025
Le 3 Juillet 2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix 13/2025 pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL OUMOUMA A LA CT DE RAS AIN / PROVINCE DE YOUSOUFIA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Millions Seize Mille Six Cent Cinquante Dirhams (3 016 650,00 DHS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante Mille Dirhams (60 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N°10 du règlement de consultation.

N° 3697/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES

SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 6BIS /INDH/2025-
Le : 04/07/2025 A 12 H . Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°6BIS /INDH2025 du 04/07/2025 à 12 H pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA NC (CENTRE IBOUHLA) ET DOUAR TIGURAR SUR UNE LONGUEUR DE 1,29 KM ENVIRON A LACTAIT MILK DANS LE CADRE DE L'INDH2025 - PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 244 813,28 DHS TTC (Un million deux cent quarante quatre Mille huit cent treize Dirhams, 28 cts toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24 000,00dhs (vingt quatre mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics .

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3698/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
COMMUNE
DE TAMELALET
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT

FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES

-Le 07 juillet 2025 à 11 H, Il sera procédé dans les bureaux de la Commune à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offre ouvert suivant :

- N° : AO N° 01 / 2025

- Objet : Fourniture de Matériels électriques (pour Entretien du réseau d'éclairage public)

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma) .

-L'estimation du coût des fournitures établi par le Maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 997 572,60 dHTTC (neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-deux dirhams et soixante centimes TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19 900,00 dh (dix-neuf mille neuf cent dhs)

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma)

-Les prospectus, notices ou autres documents techniques doivent être déposés par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du présent décret.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3699/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CERCLE DE GUERCIF
CAIDAT ASSABBAB
COMMUNE
D'ASSABBAB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°02/2025/CA
Le Lundi 07 juillet 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la commune Assabbab Province de Guercif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° : 02/2025/CA, pour :

CREUSEMENT ET CUVELAGE DE DEUX Puits AUX DOUARS TAQSABT ET KHOURJIA COMMUNE ASSABBAB - PROVINCE GUERCIF

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Vingt-Six Mille Cinq Cent Soixante Dirhams, 00 Cts (226 560,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Cinq Cent Dirhams (4 500,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE D'AGULMOUS
COMMUNE DE MOULAY BOUAZZA

*Avis d'organisation d'examen
D'aptitude professionnelle au titre année 2025
Pour accéder au grade d'adjoint technique 1^{er} grade*

Le président de la commune de Moulay Bouazza porte à la connaissance du personnel communal que la commune organisera le 03.07.2025 à 9 heures ; au siège de la commune ; un examen d'aptitude professionnelle pour accéder au grade d'adjoint technique 1^{er} grade, ouvert aux adjoints techniques 2^{ème} relevant de cette commune et réunissant six (6) ans d'ancienneté en cette qualité avant la date de l'examen. Le nombre de postes budgétaires pour lesquels les candidats sont appelés à promouvoir est un (1) seul poste.

Les candidats intéressés remplissant les conditions requises doivent déposer leurs dossiers de candidature, au bureau du personnel de la commune, avant 27.06.2025 dernier délai, composés de:

- Demande manuscrite,
- Copie de la carte d'identité nationale,
- Copie de l'arrêt de nomination au grade d'adjoint technique 2^{ème} grade.
- Copie de l'arrêt de la dernière situation administrative.

N° 3701/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L'Avis d'appels d'offres national ouvert suivant :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
07/2025	MISE A NIVEAU ET EXPLOITATION DE LA DECHARGE DE GUELMIM	23/06/2025 à 10 h

Publié le : 31 Mai-1 juin 2025 au journal LIBERATION n°10525, est rectifié et modifié comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
07/2025	MISE A NIVEAU ET EXPLOITATION DE LA DECHARGE DE GUELMIM	30/06/2025 à 12 h

N° 3702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'ESSAOUIRA
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUE
SERVICES DES MARCHES PUBLICS



AVIS DE RECTIFICATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 7/CE/2025

Le président du conseil communal d'Essaouira porte à la connaissance de tous les concurrents concernés Que :

- ❖ L'avis d'appel d'offres ouvert national n° : 7/CE/2025 relatif à l'entretien de la voirie urbaine à la commune d'Essaouira publié dans le journal de « Libération » numéro 10523 du 29/5/2025 , a été modifié comme suit :
 - ⚙️ - Modification Certificat de qualification et de classification
 - Classe : 3
 - Qualification : B12 au lieu de B6
 - Secteur : B
- ❖ Au niveau Règlement de consultation (RC)
 - ⚙️ Article n° : 5-B
 - ⚙️ -Modification Certificat de qualification et de classification comme suit
 - Classe : 3
 - Qualification : B12 au lieu de B6
 - Secteur : B
- ❖ Au niveau cahier de prescriptions spéciales (CPS)
 - ⚙️ Article n° : 15
 - ⚙️ -Modification de la révision des prix relatif au construction des routes à la révision des prix relatif à l'entretien des routes

• - Nota béné : Il convient de noter que le reste sans changement

N° 3703/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE CASABLANCA SETTAT
DELEGATION PROVINCIALE DE BERRECHID
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE BERRECHID

Avis rectificatif n° 1 de l'appel d'offres ouvert national à majoration n° : 03/2025

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n°03/2025 , relatif à l'exécution des prestations de gardiennage, surveillance et sécurité des locaux des hopitaux relevant du Centre Hospitalier de Berrechid ; l'Hopital Provincial de Berrechid et l'Hopital Ar-razi de Berrechid est reportée à la date du 23/06/2025 à 11Heures.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de : **1428538,26 dhs** (Un million quatre cent vingt-huit mille cinq cent trente-huit dirhams vingt-six centimes).

- Article 4 du règlement de consultation : Conformément aux dispositions de l'article 22 du décret n° 2-22-431 précité, le dossier d'appel d'offres comprend :
 - L'avis d'appel d'offres ;
 - Le présent règlement de consultation ;
 - Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) ;
 - Le modèle d'acte d'engagement ;
 - Le modèle de la déclaration sur l'honneur ;
 - Le modèle du bordereau des prix-détails estimatifs ;
 - Le modèle du sous détail des prix;
- Article 9 du règlement de consultation :
 - Le dossier technique comprend :
 - a) une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé, avec précision de la qualité de sa participation ;
 - b) les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté ces prestations ou par les titulaires de marchés au titre des prestations sous-traitées. Le concurrent doit présenter un minimum de deux attestations d'un montant supérieur à 1 000 000,00 DHS TTC par an

Chaque attestation précise, notamment, la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation, le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

- Article 11 du règlement de consultation : La deuxième enveloppe contient l'offre financière. Elle doit être fermée et porter de façon apparente la mention "offre financière" ;

Le reste sans changement

N° 3704/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Prémocaire et des Sports
Académie régionale de l'Éducation et de la Formation Draa-Tafilalet
Direction provinciale Ouarzazate

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE N° 08 - 09 - 10 /EXP/2025

Le 23/06/2025 à partir de 10h00, Il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate site : à Angle Avenue Mohamed VI et avenue Al Mousahidine - Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux simplifiés relatifs à :

N° d'appel D'offres	Objet de l'appel d'offres	Estimation des coûts des prestations en dhs TTC	Caution provisoire en dhs	Heure d'ouverture des plis
08/ EXP/2025	Prestation de restauration et d'hébergement au profit des participants aux diverses activités et sessions de formation continue organisées par la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2025 (Lot unique).	717 299,00 Sept cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf Dirhams et zéro centime.	14 000,00 Quatorze mille Dirhams et zéro centime.	10H00
09/ EXP/2025	Acquisition de bois de chauffage destiné aux écoles primaires et lycées collégiens relevant de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate (lot unique).	209 859,38 Deux cent neuf mille huit cent cinquante-neuf Dirhams et trente-huit centimes	3 500,00 DH Trois mille cinq cents Dirhams et zéro centime.	10H30
10/ EXP/2025	Impression des registres et imprimés destinés aux établissements scolaires, aux sessions de formation continue et aux services administratifs relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2025 (Lot unique).	214 500,00 Deux cent quatorze mille cinq cents et trente-huit Dirhams et zéro centime	3 500,00 DH Trois mille cinq cents Dirhams et zéro centime.	11H00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : Les appels d'offres 09/EXP/2025 et 10/EXP/2025 sont réservés aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

N° 3705/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°32/2025 DRANEF-SM**
Le 03/07/2025 à 9h30mn, il sera procédé, dans le siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix n°32/2025 DRANEF-SM pour : Fourniture de 650 ruches peuplées d'abeilles pleines destinées à la production apicole, pour le compte de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant en lot unique.

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et auto-entrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à sept cent soixante-quatre mille quatre cent dirhams TTC (764.400,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à quinze mille dirhams (15.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 3706/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 33/2025 DRANEF/SM**
Le 03/07/2025 à 10 h 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°33/2025 DRANEF-SM, pour l'exécution des travaux de reboisement sur une superficie de 70 ha aux périmètres « Sidi Baha » et «

laabbassen », Communes territoriales d'Irigh N'Tahala et Arbaa Sahel, Province de Tiznit, en lot unique.

L'appel d'offres sus visé est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, conformément à l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1502-23 du 13/06/2023.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent onze mille quarante-sept dirhams et vingt centimes (1.211.047,20 dhs) TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à dix-huit mille dirhams (18.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 3707/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°34 /2025 DRANEF-SM**
Le 03/07/2025 à 11 h 30 min, il sera procédé au

siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°34/2025 DRANEF-SM, pour l'exécution des travaux de création des points d'eau au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa, répartis en trois (03) lots :

Lot n° 01 : Exécution des travaux de création et d'aménagement de deux points d'eau par le creusement d'un forage avec son équipement aux lieux-dits Itorra et Taourirt imzilen, Commune Territoriale d'Argana, Province de Taroudant.
Lot n° 02 : Exécution des travaux de création de deux points d'eau par le creusement d'un forage aux lieux dit Arazen et Tagdicht, Communes Territoriales de Menizla et Argana, Province de Taroudant.

Lot n° 03 : Exécution des travaux de création d'un point d'eau par le creusement d'un forage au lieu-dit Aziaz, Commune Territoriale d'Aziaz, Province d'Agadir Ida Outanane.

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et auto-entrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma;

Les montants des estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés comme suit :

-Lot n°01 : Neuf cent quatre-vingt-douze mille quatre cent Dirhams (992.400,00 Dhs) TTC ;

-Lot n°02 : Sept cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante Dirhams (790.560,00 Dhs) TTC ;

-Lot n°03 : Trois cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt Dirhams (395.280,00 Dhs) TTC ;

Les montants des cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

-Lot n°01 : Dix-huit mille dirhams (18.000 Dhs) ;

-Lot n°02 : Quinze mille dirhams (15.000 Dhs) ;

-Lot n°03 : Sept mille dirhams (7.000 Dhs) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux Marchés Publics ;

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 3708/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°35/2025/DRANEF-SM**
Le 04/07/2025 à 10 h 00 min, il sera procédé, au

siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 35 /2025 /DRANEF-SM, pour l'achat de matériels agricoles destinés à la gestion de la faune du Parc National de Sous Massa, Préfecture d'Inezgane Ait

Melloul, Provinces de Chtouka Ait Baha et Tiznit (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante dirhams (499.950,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille cinq-cents dirhams (9.500,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus sont :
- Soit déposés contre récépissé, au bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa à Agadir, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3709/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°36/2025/DRANEF-SM**
Le 04/07/2025 à 11 h 00 min, il sera procédé, au

siège de la direction régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°36/2025/DRANEF-SM pour la conception, édition et impression de brochures et outils de communication du Parc National de Sous Massa, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents dirhams (199.800,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille cinq-cents dirhams (3500,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3710/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°
37/2025 DRANEF/SM**
Le 03/07/2025 à 13h00min,

il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°37/2025 DRANEF-SM pour l'exécution des travaux de reboisement sur une superficie totale de 150 ha, dans les périmètres dénommés « Talain » et « Caroubier », situés dans les communes territoriales d'Amskrout et Tiqui, Préfecture d'Agadir Ida Outanane (lot unique).

L'appel d'offres sus visé est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, conformément à l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux million cinq cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre Dirhams (2.586.204,00 Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente-huit mille dirhams (38.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 3711/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH – SAFI
PROVINCE SAFI
COMMUNE DE JEMAA
SHAIM

**BUREAU DES ETUDES
ET DES MARCHÉ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°1/2025/ BPE RELATIF
A LOCATION DES
SERVICES RELEVANT
DU SOUK**

**HEBDOMADAIRE
DE LA COMMUNE
JEMAA SHAIM
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 03/07/2025 à dix Heures (10), sera procédé dans le bureau du président du conseil communal de Jemaa-Shaim, province safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, N° 1/2025/BPE (Séance Publique), pour Location des services relevant du souk hebdomadaire Pour une durée de dix-huit (18) mois en deux lots désignés comme suit :

o LOT N° 1 (Marché Aux Bestiaux - Marché de produits marchandises et légumes. - Parking stationnement de véhicules- Place vente viande, triperie, grillade et café).

Fixer le montant de départ dans 285000,00 dhs

La caution provisoire est fixée à un montant de : 171000,00 dhs

o LOT 2 : L'abattoir communal.

Fixer le montant de départ dans 20000,00 dhs

La caution provisoire est fixée à un montant de : 192000,00. DHS.

Pour une durée de dix-huit mois (18) à compter du : 1 er juillet 2025. Au 31décembre 2026

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service du patrimoine et des exploitations à la commune de jemaa-shaim. Ils peuvent également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

- Les dossiers d'appel d'offres doivent être conforme à l'article 1 du CPS.

* Soit Déposer leurs plis contre récépissé au service du patrimoine et des exploitations à la municipalité de jemaa-shaim.

* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par le Décret n° 2-22-431 du 15chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et qu'elles seront présentées sous pli cacheté, conformément aux prescriptions des articles. 28 et 30.

N° 3712/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION REGIONALE
DE MARRAKECH-SAFI
- AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ - N°
11/2025/MJCC/SJ/DRMS.
 Le 24/06/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech à l'ouverture des plis relatifs aux PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE DES PARTICIPANTS AUX CATEGORIES DU PROGRAMME NATIONAL DE COLONIE DE VACANCES RELEVANT DE LA REGION MARRAKECH-SAFI. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 500,00 (Huit Mille Cinq Cent dh); L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 431 838,00 (Quatre Cent Trente et Un Mille Huit Cent Trente Huit dh, 00 cts) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

soire est fixé à la somme de: 6.000,00 (Six Mille dh) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 304 753,00 (Trois Cent Quatre- Mille Sept Cent Cinquante Trois MAD) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3714/PA

Royaume Du Maroc
 Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 « Au rabais ou à majoration » N° : 33/INV/2025 (Séance publique)

Le 04/07/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial TAHJA HOUSSEIN relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 151 334,00DH (Un million cent cinquante-et-un mille trois cent trente-quatre dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 23 000,00 DH (Vingt-trois mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3713/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE, DE LA
CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION REGIONALE
DE MARRAKECH-SAFI
- AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ - N°
12/2025/MJCC/SJ/DRMS
 Le 24/06/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à : ORGANISATION DES FESTIVALS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES NATIONAL DES FESTIVAL DE LA JEUNESSE 2025 ET LE TOURISME CULTUREL DEPENDANT DE LA REGION MARRAKECH-SAFI. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provi-

N° 3715/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE OULED
AZZOUZ
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres

des prix n° 11/2025 (Séance publique) Le Mercredi 25 Juin 2025 à 11heures, il sera procédé au bureau de la Commune Ouled Azzouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° :11/2025 du Mercredi 25 Juin 2025 pour l'achat de matériel et mobilier de bureau pour le BCH de la commune Ouled Azzouz. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse:www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de: 97 998,00 DHS TTC (QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT DIRHAMS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 568,00 DHS (MILLE CINQ CENT SOIXANTE HUIT DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma. Les prospectus ou autres

documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans dans le bureau de service des marchés de la commune Ouled Azzouz au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 3716/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE
SKHIRATE TEMARA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DE
L'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE
L'ENVIRONNEMENT
ARRETE GUBERNATO
RIAL N°330/25 EN DATE
DU 05 JUIIN 2025
ORDONNANT L'OUVERTURE
D'UNE ENQUETE
PUBLIQUE RELATIVE A
L'ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT DU
PROJET DE CONSTRUCTION
DE NOUVELLE
UNITE DE PRODUCTION
D'EQUIPEMENTS ELEC-
TROMECHANIQUES ET
HYDROMECHANIQUES
PAR LA SOCIETE MACO-
BATE, AU NIVEAU DE LA
COMMUNE TERRITO-
RIALE SKHIRATE ET
PREFECTURE DE SKHIRATE
TEMARA
 En vertu de l'arrêté émis par le Gouverneur de la

Préfecture de Skhirate Temara sous le N°330/25 du 05/06/2025. Il sera procédé au siège de la commune territoriale Skhirate, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du lundi 30 juin 2025 au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de nouvelle unité de production d'équipements électromécaniques et hydromécaniques. Le dossier de l'enquête publique est déposé avec l'arrêté Gubernatorial ainsi que le registre mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet au siège de la commune Skhirate pendant 20 jours, la période de l'enquête publique.

N° 3717/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT LAAMAMRA
COMMUNE
LAAMAMRA
 Annonce Modificatif Avis d'appel d'offre Ouvert National sur Offres de prix N°02 /2025 Séance publique Le Mardi 24 Juin 2025 à 12H30. du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la Commune Laamamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°

02/2025 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART AU CENTRE DE LA COMMUNE LAAMAMRA Les dossiers d'appel d'offre peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix-mille DHS (10 000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois cent quatre-vingt size mille six cent quatre-vingt-six DHS TTC, (396 686.40 dh) ttc. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 N° 2-22-431 du décret de 8 Mars 2023 Relatif aux marchés publics. Dépôt des plis des concurrents : Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.) Les pièces justificative à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 3718/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZAL
COMMUNE AIT OUMDIS

Programme prévisionnel triennal complémentaire

Maitre d'ouvrage: Commune Ait Oumdis

Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la commune Ait Oumdis envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025et les deux années suivantes 2026-2027 est complété comme suit:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire : 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en DHS	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Amenagement des ségulas aux douars :Issfoula,Ait Moussa et Ait Khattab.	douars :Issfoula,Ait Moussa et Ait Khattab.	552840,00	Appel d'offres ouvert	JUIN 2025	
2	Amenagement de la piste menant au douar Uguedanne	Douar : Uguedanne	750000,00	Appel d'offres ouvert	JUILLET 2025	
3	Entretien courant de bâtiments administratifs	Centre issoulane	30000,00	Bon de commande	JUIN 2025	
4	Entretien courant de cimetières	Commune Ait Oumdis	200000,00	Bon de commande	JUIN 2025	
5	Entretien courant de logements	Centre issoulane	10000,00	Bon de commande	JUIN 2025	
6	Ouverture piste reliant douar Igourdane et douars Targa et Taounzerafte et ouverture des pistes menant aux douars :Ait moussa,Timgharine,Afallayane et Tizirte.	Douars :Igourdane,Targa,Taounzerafte, Ait moussa,Timgharine,Afallayane et Tizirte.	2.856000	Appel d'offres ouvert	JUIN 2025	
7	Amenagement des cimetières aux douars :Taguedalouate-Timoulimta-Taounzerfte et Targa ait malal	douars :Taguedalouate-Timoulimta-Taounzerfte et Targa ait malal	200000,00	Bon de commande	JUILLET 2025	
8	Amenagement piste menant au douar Tamgounsi	douar Tamgounsi	400000,00	Appel d'offres ouvert	OCTOBRE 2025	
9	Construction d'un bassin d'accumulation d'eau pour irrigation au douar Timzite	douar Timzite	240000,00	Appel d'offres ouvert	OCTOBRE 2025	

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire :2025

N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés	Siège commune	60000,00	Bon de commande	JUIN 2025	
2	Fournitures pour matériel technique et informatique	Siège commune	30000,00	Bon de commande	JUILLET 2025	
3	Acquisition des conduites d'eau potable	Siège commune	200000,00	Bon de commande	JUIN 2025	
4	Achat de petit matériel fongible de décoration et de pavoisement	Siège commune	40000,00	Bon de commande	MAI 2025	
5	Acquisition des ordinateurs et imprimantes	Siège commune	85240,00	Bon de commande	OCTOBRE 2025	

La suite du Programme prévisionnel triennal reste telle qu'il est

N° 3719/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
ADMINISTRATIVE,
ECONOMIQUE
ET FINANCIERE
SERVICE DU BUDGET,
COMPTABILITE
ET DES MARCHES
Avis d'appel d'offres
ouvert international
N° 11/2025

Le 08/07/2025 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El kelaa des Sraghna sis à la ville d'El kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 11/2025 pour TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DE LA VOIRIE URBAINE A LA VILLE D'EL KELAA DES SRAGHNA - PROVINCE ELKELAA SRAGHNA - REGION MARRAKECH-SAFI.

Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 15.242.399,09 DH (Quinze millions deux cent quarante deux mille trois cent quatre vingt dix neuf Dhs, 09 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 300 000,00 DH (Trois cent mille dh)

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 25/06/2025 à 10 h 30 du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 des règlements de la consultation.

N° 3722/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
DIRECTION
DES SERVICES

DIVISION
ADMINISTRATIVE,
ECONOMIQUE
ET FINANCIERE
SERVICE DU BUDGET,
COMPTABILITE
ET DES MARCHES
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N° 12/2025

Le 09/07/2025 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El kelaa des Sraghna sis à la ville d'El kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 12/2025 pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DES GIRATOIRES DE LA VILLE D'EL KELAA SRAGHNA- PROVINCE ELKELAA SRAGHNA - REGION MARRAKECH-SAFI.

Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.896.060,00 DH (Un million huit cent quatre vingt seize mille soixante Dhs, 00 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 DH (Trent cinq mille dhs)

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 26/05/2025 à 10 h 30 du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 des règlements de la consultation.

N° 3723/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°04/DMST/2025 SEANCE PUBLIQUE

Le 13/08/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Dé-

légation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert international sur offre des prix relatif à :

Achat et installation de matériel, mobilier de bureau et matériel de cuisine destiné à l'Hôpital des Spécialités Régional de Tétouan en 3 Lots :

- Lot n°01 : Achat et installation de matériel et mobilier de bureau ;
- Lot n°02 : Achat et installation d'équipements d'accueil ;
- Lot n°03 : Achat de matériel de cuisine.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatif aux marchés publics.

L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à :
- Lot n°01 : Achat et installation de matériel et mobilier de bureau : 7 756 320,00 DH T.T.C (Sept Millions Sept Cents Cinquante Six Mille Trois Cents Vingt Dirhams TTC) ;
- Lot n°02 : Achat et installation d'équipements d'accueil : 3 799 320,00 DH T.T.C (Trois Millions Sept Cents Quatre Vingt Dix Neuf Mille Trois Cents Vingt Dirhams TTC) ;
- Lot n°03 : Achat de matériel de cuisine : 986 400,00 DH T.T.C (Neuf Cents Quatre Vingt Six Mille Quatre Cents Dirhams T.T.C).

Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot n°01 : Achat et installation de matériel et mobilier de bureau : 155.000,00 DH (Cent Cinquante Cinq Mille Dirhams) ;
- Lot n°02 : Achat et installation d'équipements d'accueil : 76 000,00 DH (Soixante Seize Mille Dirhams) ;
- Lot n°03 : Achat de matériel de cuisine : 19 000,00 DH (Dix Neuf Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être déposés au bureau des marchés publics de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan au plus tard le 12/08/2025 à 15h30, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les concurrents peuvent visiter les lieux (l'hôpital des Spécialités Régional de Tétouan) et ce le 31/07/2025 à 11h, pour connaître les lieux objet de la livraison et de l'installation, dont des attestations seront délivrées par le Maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (11) du règlement de consultation.

N° 3724/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 039/2025/CHUIRC

Le 03/07/2025 à 09 h 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 039/2025/CHUIRC du 03/07/2025 pour : ACHAT DES PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES FORMATIONS RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA - centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

- Lot n°1 : ADDOUICISANT DESODORISANT CONCENTRE POUR LINGE

- Lot n°2 : BROSSE ECOUVILLONS POUR BIBERON

- Lot n°3 : BOBINE D'ESSUIE MAINS

- Lot n°4 : CHIFFONNETTE DE NETTOYAGE

- Lot n°5 : DISTRIBUTEUR DU SAVON

- Lot n°6 : EAU DE JAVELA 12° CHL (LIVRE EN BIDON 10 LITRES)

- Lot n°7 : GANT DE PROTECTION LONGUE MI-BRAS EN PLASTIQUE TRES RESISTANT

- Lot n°8 : GANT DE PROTECTION ANTI-CHALEUR EN SILICONE, ROBUSTE

- Lot n°9 : LESSIVE LIQUIDE POUR LAVAGE AUTOMATIQUE DU LINGE

- Lot n°10 : PEAU DE CHA-MEAU 40x40 cm, 1ere qualité

- Lot n°11 : PISSETTES EN POLYÉTHYLÈNE HAUTE DENSITÉ 200 A 300 ML

- Lot n°12 : PAPIER HYGIENIQUE DOUBLE EN PURE OUATE DE CELLULOSE

- Lot n°13 : PAPIER MOU-CHOIR EN CELLULOSE NON RECYCLE, 1ER CHOIX

- Lot n°14 : SAC EN PLASTIQUE ROUGE POUR LINGE SALE

- Lot n°15 : SAVON LIQUIDE POUR LAVAGE SIMPLE DES MAINS

- Lot n°16 : SAC EN PLASTIQUE JAUNE POUR LINGE

- Lot n°17 : TABLIER EN PLASTIQUE JETABLE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations en dirhams toutes taxes comprises établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

-Lot n°1 : 16 800,00 (Seize mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°2 : 1 188,00 (Mille cent quatre-vingt-huit dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°3 : 353 280,00 (trois cent cinquante-trois mille deux cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°4 : 4 158,00 (Quatre mille cent cinquante-huit dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°5 : 105 660,00 (cent cinq mille six cent soixante dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°6 : 187 110,00 (Cent quatre-vingt-sept mille cent dix dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°7 : 3 060,00 (Trois mille soixante dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°8 : 1 800,00 (Mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°9 : 309 120,00 (trois cent neuf mille cent vingt dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°10 : 408,00 (Quatre cent huit dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°11 : 3 000,00 (Trois mille dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°12 : 69 324,00 (Soixante-neuf mille trois cent vingt-quatre dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°13 : 9 480,00 (Neuf mille quatre cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°14 : 74 400,00 (Soixante-quatorze mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°15 : 125 580,00 (Cent vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°16 : 62 928,00 (Soixante-deux mille neuf cent vingt-huit dirhams toutes taxes comprises)

-Lot n°17 : 28 800,00 (Vingt-huit mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)

*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres (voir l'article 13 du règlement de consultation) doit être déposée à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd (Service des Equipements et Fournitures) sis à 8 rue Lahcen el Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3725/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°53/2025/INDH/PAZ

Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Azilal porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert N° 53/2025/INDH/Paz du 01 Juillet 2025 à 11 heures concernant : **Equpelement d'une unité médicale mobile au profit de la santé de la mère et d'enfant, Province d'Azilal**, publié au journal libération N° 10529 du 05 Juin 2025 est rectifié comme suit :

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 3720/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DE GUIR-ZIZ-RHÈRES
1,BOHOF REA, RUEI XEO XIX VOIG



المملكة المغربية
وإستالة الحوض المائى
لكين زيز حروس

Avis rectificatif n°1 de l'appel d'offres ouvert national

N°41/2025/ABH-GZR

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres des prix N°41/2025/ABH-GZR du Jeudi 12/06/2025 à 11h00min, relatif à la : **Etude de l'impact sur les ressources en eau souterraines des barrages programmés dans le bassin de Maider dans le cadre du Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation 2020-2027**, publié au journal Rissalat Al Oumma N°13045 du 21/05/2025, et au journal Libération N°10516 du 21/05/2025 a été rectifié comme suit :

Modification de la date d'ouverture des plis : au lieu du 12/06/2025 à 11h00min elle sera le 24/06/2025 à 10h00min.

La version rectifiée du dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N° 3721/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :10/2025 /C.AZ

Le Lundi 07 Juillet 2025 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE LOISIR (PISCINE, VESTIAIRE, CAFE, PARC JEUX D'ENFANT, ESPACE VERT ET MAISON D'HOTES) A LA VILLE D'AZILAL.

-Iere TRANCHE -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 70 000,00dhs (Soixante dix mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 994 731,38 dhs (Trois millions neuf cent quatre vingt quatorze mille sept cent trente et un dirhams, 38 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossier sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma et ce avant la date d'ouverture des plis;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 3726/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
Avis d'appel d'offres
Ouvert international
N° 14/2025/DGM

Le 07/07/2025 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration n° 14/2025/DGM du 07/07/2025, pour le gardiennage et surveillance des locaux de la Direction Générale de la Météorologie sise à Casablanca, El Jadida, Safi, Essaouira et Settat (Diverses Préfectures).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre cent soixante-quinze mille neuf cent quatre-vingt-douze Dirhams qua-

tre-vingt-dix-huit Centimes TTC (1.475.992,98 Dirhams TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 3727/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHEFCHAOUEN
COMMUNE BNI AHMED
GHARBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2025

Le 07/07/2025 à 12H00, il sera procédé au SIEGE PROVINCE CHEFCHAOUEN ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relative au :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART AU DOUAR HLOULA A LA COMMUNE BNI AHMED GHARBIA - PROVINCE DE CHEFCHAOUEN - Lot Unique - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Technique de la COMMUNE BNI AHMED GHARBIA.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.Marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C de : QUATRE CENT TRENTE-HUIT MILLE DEUX CENT CINQ DIRHAMS, TRENTE-DEUX CENTIMES (438 205,32 DHS).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : HUIT MILLE DIRHAMS (8000,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°1692-23 du (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatifs aux marchés publics, en application des dispositions de l'article 135 du décret précité N°2-22-431.

Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3728/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,

DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'EDUCATION ET DE
LA FORMATION
REGION RABAT SALE
KENITRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
18/DPSS/2025

Le jeudi 03 Juillet 2025 à dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 18/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES TERRAINS DE SPORT AU COLLEGE OMAR IBN KHATAB A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions quatre-vingt et un mille cent dirhams TTC (2 081 100,00 dhs TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à vingt-cinq mille Dirhams (25 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 3729/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE
KENITRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
19/DPSS/2025

Le jeudi 03 Juillet 2025 à dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 19/DPSS/2025 pour TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE QUATRE SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE OULED ZID A LA COMMUNE BOUMAIZ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre cent soixante-quinze mille cinq cent quarante-quatre dirhams zéro centimes TTC (1 475 544,00 Dirhams TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à quinze mille Dirhams (15 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 3730/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE
KENITRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
20/DPSS/2025

Le jeudi 03 Juillet 2025 à onze heures 00 minutes (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 20/DPSS/2025 pour TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE OULED YOUSSEF A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent-douze mille six cent dirhams zéro centimes TTC (1 212 600,00 Dirhams TTC)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à dix mille Dirhams (10 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 3731/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
DE BOUYABLANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTS SIMPLIFIE SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 1/2025/CB

Le 26 JUIN 2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de LA COMMUNE BOUYABLANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix n° 1/2025/CB pour l'acquisition d'un Véhicule pour la Commune de Bouyablane - Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, LA COMMUNE BOUYABLANE, est fixée à la somme de :

• En Lettres : DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE Dirhams « T.T.C ».

• En chiffres : 285.000,00 Dirhams « T.T.C ».

Le cautionnement provisoire n'est pas exigé

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3732/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
DAF/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
10/2025

Le 03/07/2025 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Acquisition de trois feux tricolores de circulation routière au profit de la commune de khemisset(en lot unique).

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 037 136,00 dhs (un million trente-sept mille cent trente-six dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 17 000,00 dhs (dix-sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux

dispositions des articles 30, 32, 37 et 135 du décret N° 2-22-431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3733/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de
Casablanca-Settat
Direction Provinciale de
l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N° 16/2025/DPA/
BERRECHID du
04/07/2025 à 10H
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 04/07/2025 à 10H, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier El yousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offres de

prix N° 16/2025/DPA/BERRECHID du 04/07/2025 relatif à LA REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BERRECHID, PROVINCE DE BERRECHID

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-quinze Mille Dirhams et zéro centimes TTC (75 000,00 Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Quatre Cent dirhams et zéro centimes (1 400,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du Règlement de consultation.

N° 3734/PA

BENZA FOOD SARL AU

Cession des parts
 Au siège de la société BENZA FOOD se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire; Monsieur BENABICHA ZAKARIAE-Gérant Associé unique de la Société à responsabilité limitée dite BENZA FOOD au capital de trois cent mille (300 000.00) Dirhams, a décidé ce qui suit.
1-CESION DE PARTS SOCIALES:
 L'Assemblée Générale prend acte de la cession de 3000 parts sociales attribuées préalablement à Mr BENABICHA ZAKARIAE en faveur de Mr ABDERRAZZAK EL MOUHTARIM, titulaire de la CIN N°BJ 215277
2- DEMISSION ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT
 Monsieur BENABICHA ZAKARIAE portant la CIN BJ423178 Gérant Associé unique décide et approuve sa démission de la Gérance. Les associés nomment pour le poste de Gérant Unique: MR ABDERRAZZAK EL MOUHTARIM Pour une durée illimitée.
 Le dépôt est effectué en greffe du Tribunal de Mohammedia le 22/05/2025, dépôt N 1246 RC 18133 pour extrait et mention
N° 3735/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
Constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/05/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes:
 Dénomination: " ITQAN PROPERTIES " S.A.R.L
 Siège Social: GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.
N° 3736/PA

Associés:
 - Mr. KAMAL ADNANE, apporteur en numéraire 12 500.00 DHS soit 125 parts sociales.
 - Mr. ALI ADNANE, apporteur en numéraire 12 500.00 DHS soit 125 parts sociales.
 - Mr. TAHA EL KHERBAOUI, apporteur en numéraire 75 000.00 DHS soit 750 parts sociales.
Objet:
 - PROMOTION IMMOBILIERE.
 Durée: 99 ans.
 Capital social: 100.000,00 DHS.
 Gérance: la société est gérée par: Mr. KAMAL ADNANE ET Mr. ALI ADNANE ET Mr. TAHA EL KHERBAOUI.
 Dépôt légal: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 975535 RC N° 680789.
N° 3737/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
Constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/04/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes:
 Dénomination: " WINTER BUILDING " S.A.R.L
 Siège Social: GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.
Associés:
 - Mr. KHALID CHIHAB, apporteur en numéraire 50 000.00 DHS soit 500 parts sociales.
 - Mr. MOHAMED FERRADOUS, apporteur en numéraire 50 000.00 DHS soit 500 parts Sociales.
Objet:
 - TRANSPORT DE MAR-

CHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI;
 - TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTIONS.
 Durée: 99 ans.
 Capital social: 100.000,00 DHS.
 Gérance: la société est gérée par: Mr. KHALID CHIHAB.
 Dépôt légal: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 974015 RC N° 679147.
N° 3737/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DRAA TAFILALET PROVINCE D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°: 17/SDT/2025
 Le 03 Juillet 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à: Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour l'achèvement des études techniques et suivis des travaux de renforcements et élargissement des voies à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma,
 L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 300.000,00 Dhs (Trois cent mille Dirhams) T.T.C;
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00Dh (Cinq

mille dirhams).
 Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif

aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les candidats doivent fournir les copies certifiées

conforme à l'original des certificats d'agrément suivant: domaines d'activités: D17 et D18.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 3738/PA



Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
 Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 61/DTZ/INV/2025

Le lundi 7 juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° 61/DTZ/INV/2025 du 7/07/2025 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE QUALIFIANT ZAYTOUNE A LA COMMUNE DE OULED ZBAIR A LA PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million six cent mille vingt dirhams (1600020,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Vingt cinq mille dirhams 25000,00 DH
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
 Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A5

N° 3739/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrachidj	Casa Oudja	Casa voyageurs	Ain Seba	Mohammedia	Rebat Agdal	Rebat Ville	Sala	Sala Tafelghout	Kanitra	Sidi youssef	Sidi Slimane	Sidi Kaoum	Meknes al azah	Meknes	Selma youssif	Ain chaabane	Fes
121 *						5:40	5:48	5:59	6:11	6:37	6:47	6:51	7:20	7:25	7:44	7:59	8:38	7:25	7:36	7:46	8:05
301						6:40	6:48	6:59	7:11	7:37	7:47	7:51	8:13	8:30	8:49	9:05	9:46	8:33	8:44	8:54	9:13
400 *	4:30	5:35	6:39	6:59	7:25	7:30	7:38	7:49	8:01	8:27	8:37	8:41	9:02	9:31	9:35	9:51	10:30	10:49	10:59	11:06	11:24
602	5:30	6:35	7:39	7:59	8:25	8:30	8:38	8:49	9:01	9:27	9:37	9:41	10:02	10:39	10:39	10:54	11:33	11:42	11:53	12:04	12:25
141						9:30	9:38	9:49	10:01	10:27	10:37	10:41	11:02	11:39	11:39	11:54	12:33	12:52	13:02	13:13	13:34
600	7:50	8:55	9:59	10:19	10:45	10:50	10:58	11:09	11:21	11:47	11:57	12:01	12:22	12:59	12:59	13:14	13:53	13:42	13:53	14:04	14:25
143						11:30	11:38	11:49	12:01	12:27	12:37	12:41	13:02	13:39	13:39	13:54	14:33	14:52	15:02	15:13	15:34
610	9:50	10:55	11:59	12:19	12:45	12:50	12:58	13:09	13:21	13:47	13:57	14:01	14:22	14:59	14:59	15:14	15:53	15:42	15:53	16:04	16:25
V1545	10:50	11:55	12:59	13:19	13:45	13:50	13:58	14:09	14:21	14:47	14:57	15:01	15:22	16:09	16:09	16:24	17:03	17:12	17:23	17:34	17:55
614	11:50	12:55	13:59	14:19	14:45	14:50	14:58	15:09	15:21	15:47	15:57	16:01	16:22	17:09	17:09	17:24	18:03	18:12	18:23	18:34	18:55
616	12:50	13:55	14:59	15:19	15:45	15:50	15:58	16:09	16:21	16:47	16:57	17:01	17:22	18:09	18:09	18:24	19:03	19:12	19:23	19:34	19:55
618	13:50	14:55	15:59	16:19	16:45	16:50	16:58	17:09	17:21	17:47	17:57	18:01	18:22	19:09	19:09	19:24	20:03	20:12	20:23	20:34	20:55
620	14:50	15:55	16:59	17:19	17:45	17:50	17:58	18:09	18:21	18:47	18:57	19:01	19:22	20:09	20:09	20:24	21:03	21:12	21:23	21:34	21:55
622	15:50	16:55	17:59	18:19	18:45	18:50	18:58	19:09	19:21	19:47	19:57	20:01	20:22	21:09	21:09	21:24	22:03	22:12	22:23	22:34	22:55
624	16:50	17:55	18:59	19:19	19:45	19:50	19:58	20:09	20:21	20:47	20:57	21:01	21:22	22:09	22:09	22:24	23:03	23:12	23:23	23:34	23:55
626	17:50	18:55	19:59	20:19	20:45	20:50	20:58	21:09	21:21	21:47	21:57	22:01	22:22	23:09	23:09	23:24	24:03	24:12	24:23	24:34	24:55
628	18:50	19:55	20:59	21:19	21:45	21:50	21:58	22:09	22:21	22:47	22:57	23:01	23:22	24:09	24:09	24:24	25:03	25:12	25:23	25:34	25:55
630	19:50	20:55	21:59	22:19	22:45	22:50	22:58	23:09	23:21	23:47	23:57	24:01	24:22	25:09	25:09	25:24	26:03	26:12	26:23	26:34	26:55
632	20:50	21:55	22:59	23:19	23:45	23:50	23:58	24:09	24:21	24:47	24:57	25:01	25:22	26:09	26:09	26:24	27:03	27:12	27:23	27:34	27:55
634	21:50	22:55	23:59	24:19	24:45	24:50	24:58	25:09	25:21	25:47	25:57	26:01	26:22	27:09	27:09	27:24	28:03	28:12	28:23	28:34	28:55
636	22:50	23:55	24:59	25:19	25:45	25:50	25:58	26:09	26:21	26:47	26:57	27:01	27:22	28:09	28:09	28:24	29:03	29:12	29:23	29:34	29:55
638	23:50	24:55	25:59	26:19	26:45	26:50	26:58	27:09	27:21	27:47	27:57	28:01	28:22	29:09	29:09	29:24	30:03	30:12	30:23	30:34	30:55
640	24:50	25:55	26:59	27:19	27:45	27:50	27:58	28:09	28:21	28:47	28:57	29:01	29:22	30:09	30:09	30:24	31:03	31:12	31:23	31:34	31:55
642	25:50	26:55	27:59	28:19	28:45	28:50	28:58	29:09	29:21	29:47	29:57	30:01	30:22	31:09	31:09	31:24	32:03	32:12	32:23	32:34	32:55
644	26:50	27:55	28:59	29:19	29:45	29:50	29:58	30:09	30:21	30:47	30:57	31:01	31:22	32:09	32:09	32:24	33:03	33:12	33:23	33:34	33:55
646	27:50	28:55	29:59	30:19	30:45	30:50	30:58	31:09	31:21	31:47	31:57	32:01	32:22	33:09	33:09	33:24	34:03	34:12	34:23	34:34	34:55
648	28:50	29:55	30:59	31:19	31:45	31:50	31:58	32:09	32:21	32:47	32:57	33:01	33:22	34:09	34:09	34:24	35:03	35:12	35:23	35:34	35:55
650	29:50	30:55	31:59	32:19	32:45	32:50	32:58	33:09	33:21	33:47	33:57	34:01	34:22	35:09	35:09	35:24	36:03	36:12	36:23	36:34	36:55
652	30:50	31:55	32:59	33:19	33:45	33:50	33:58	34:09	34:21	34:47	34:57	35:01	35:22	36:09	36:09	36:24	37:03	37:12	37:23	37:34	37:55
654	31:50	32:55	33:59	34:19	34:45	34:50	34:58	35:09	35:21	35:47	35:57	36:01	36:22	37:09	37:09	37:24	38:03	38:12	38:23	38:34	38:55
656	32:50	33:55	34:59	35:19	35:45	35:50	35:58	36:09	36:21	36:47	36:57	37:01	37:22	38:09	38:09	38:24	39:03	39:12	39:23	39:34	39:55
658	33:50	34:55	35:59	36:19	36:45	36:50	36:58	37:09	37:21	37:47	37:57	38:01	38:22	39:09	39:09	39:24	40:03	40:12	40:23	40:34	40:55
660	34:50	35:55	36:59	37:19	37:45	37:50	37:58	38:09	38:21	38:47	38:57	39:01	39:22	40:09	40:09	40:24	41:03	41:12	41:23	41:34	41:55
662	35:50	36:55	37:59	38:19	38:45	38:50	38:58	39:09	39:21	39:47	39:57	40:01	40:22	41:09	41:09	41:24	42:03	42:12	42:23	42:34	42:55
664	36:50	37:55	38:59	39:19	39:45	39:50	39:58	40:09	40:21	40:47	40:57	41:01	41:22	42:09	42:09	42:24	43:03	43:12	43:23	43:34	43:55
666	37:50	38:55	39:59	40:19	40:45	40:50	40:58	41:09	41:21	41:47	41:57	42:01	42:22	43:09	43:09	43:24	44:03	44:12	44:23	44:34	44:55
668	38:50	39:55	40:59	41:19	41:45	41:50	41:58	42:09	42:21	42:47	42:57	43:01	43:22	44:09	44:09	44:24	45:03	45:12	45:23	45:34	45:55
670	39:50	40:55																			

Sport

Après la Tunisie, le Onze national surclasse le Bénin



Avec un Onze remanié, le Maroc a pris le dessus sur le Bénin (1-0), en match amical disputé lundi soir au Complexe sportif de Fès.

Le bijou d'El Kaabi Comme il l'avait précédemment annoncé, Walid Regragui veut tester de nouvelles choses... trouver des solutions!

En effet, Zakaria El Ouahdi a commenté sur

le côté droit à la place de Achraf Hakimi, champion d'Europe avec le PSG. Dans les cages, Munir Kajoui, tout récent champion de la Coupe de la CAF avec la RSB, a débuté le match. En milieu de terrain Oussama Saharoui a été titularisé au soutien de El Kaabi et Rahimi en attaque.

Dès l'entame du match, les Lions de l'Atlas ont exercé une pression énorme sur les Bénéinois

qui ont joué en bloc très bas. Saïbari et Rahimi ont annoncé la couleur dès les premières minutes de la première mi-temps.

Depuis, le Maroc n'a cessé de chercher des failles menant droit au but adverse, mais les Bénéinois sont restés soudés en défense attendant des contres souvent avortés en milieu de terrain.

À la 33^e minute, El Kaabi a loupé une frappe de gauche après un malentendu dans la défense du Bénin. Quelques secondes avant la fin de la première mi-temps, le même El Kaabi à la réception d'un caviar millimétré de Masina, «la belle surprise de Regragui» a signé l'un des plus beaux buts de sa carrière d'un retourné acrobatique pour permettre aux Lions de l'Atlas de rentrer aux vestiaires avec une avance d'un but.

Les premières minutes de la 2^eème mi-temps ont connu le même scénario: attaque marocaine, défense béninoise. Le sélectionneur national a opté pour quelques changements avec l'entrée en jeu de Tanghalline et de Zouhrouh pour redynamiser le milieu de terrain. Bilal El Khannouss et Marouane Sanadi sont également entrés en jeu.

Ce dernier s'est créé une face à face la 80^e minute du jeu, mais sa frappe a été repoussée par le portier béninois.

Le Maroc s'était imposé, vendredi, face à la Tunisie en match amical (2-0).

Walid Regragui : Les changements, importants pour tester certains joueurs

Le sélectionneur national, Walid Regragui, a souligné, lundi à Fès, que les changements effectués lors du match amical contre le Bénin étaient importants pour évaluer le niveau de certains joueurs, tout en reconnaissant que les remaniements ont inévitablement un impact sur la performance globale.

Lors de la conférence de presse qui a suivi la rencontre, remportée par les Lions de l'Atlas sur le score (1-0), Regragui a relevé que les joueurs alignés avaient bien géré et permis à l'équipe de l'emporter tout en privant l'adversaire de véritables occasions de but.

Il a ajouté que ce match constituait une opportunité idéale pour offrir du temps de jeu à plusieurs éléments, notant que certains d'entre eux étaient assoiffés de démontrer leur valeur sûre avec la sélection.

«Ce qui compte dans les rencontres de fin de saison, c'est avant tout de gagner, surtout après un exercice riche en compétitions», a-t-il affirmé, en précisant que chaque match possède ses propres spécificités et que de nombreux détails peuvent en modifier le déroulement.

Il a par ailleurs souligné que certaines confrontations méritaient que l'on prenne des risques afin de tester des joueurs à des postes bien précis, assurant que «plusieurs aspects restent à améliorer».

«Marca»: Diaz, une icône absolue du football marocain



L'international marocain Brahim Díaz est une «icône absolue» du football marocain qui jouit d'une forte présence sur le terrain et d'une grande visibilité dans les médias et les réseaux sociaux, écrit le

quotidien espagnol "Marca".

Porteur du numéro 10 en sélection, Brahim Díaz incarne un véritable phénomène social et médiatique depuis qu'il évolue au Real Madrid et représente l'équipe nationale marocaine, souligne le quotidien.

Brahim Díaz est le seul footballeur au monde à avoir fait la couverture du magazine Forbes, fait observer la publication.

Il est aussi le visage de nombreuses campagnes publicitaires au Maroc et fait partie des rares sportifs de haut niveau ayant fait des apparitions dans des films au cinéma, explique Marca.

Le milieu de terrain du Real Madrid compte également des millions de followers sur les réseaux sociaux et possède à Malaga une académie de formation de jeunes footballeurs qui va bientôt s'implanter au Maroc, soutient le journal spécialisé.

Marca relève que le Lion de l'Atlas s'apprête à vivre une saison 2025-2026 particulièrement chargée, au vu de ses engagements avec le Real Madrid (Liga, Coupe et Ligue des Champions), et l'équipe nationale qui joue les qualifications pour la Coupe du Monde 2026 et la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations.

Victoire de l'EN des natifs de 2000 et au delà

L'a sélection marocaine des natifs de 2000 et au delà s'est largement imposée face à la sélection

"A" du Tchad sur le score de 6 buts à 0, en match amical, disputé dimanche au stade Père Jégo de Casablanca.

Les buts des Nationaux ont été signés Hatim Souabi (7^e), Ayoub Khairi

(16^e), Ayoub Maoulou (23^e), Anas El Mahraoui (41^e), Youness El Kaabi (52^e) et Khalid Baba (83^e).

La sélection nationale des natifs de 2000 et plus a effectué, du 2 au 10 juin, un stage de préparation fermé au Complexe Mohammed VI de Football à Maâmora.



Réception en l'honneur d'anciens internationaux marocains



Une réception a été organisée, dimanche à Fès, par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), en l'honneur d'anciens internationaux marocains ayant porté les maillots du COD Meknès et du Maghreb de Fès.

Organisée à la résidence des Lions de l'Atlas à Fès, la veille du match amical devant les opposer à leurs homologues béninois, cette réception vient rendre hommage au parcours de plusieurs figures ayant marqué de leur empreinte l'histoire du football marocain, souligne la FRMF dans un

communiqué.

Il vise également à préserver l'histoire, la mémoire et le parcours des anciens Lions de l'Atlas de différentes générations, ajoute la même source.

Ainsi, les figures qui ont été honorées du côté du MAS sont: Abdelalali Zaharoui, Abdellah Tazi, Abderrahmane Slimani, Aziz Slimani, Fatah El Ghiati, Mohamed El Achhabbi, Hamid El Kharak, Boukber El Ghandour, Lohssine Bensouda, Hassan Rafahia, Omar Hassy, Abdellah Bagui et Redouane El Guezzar.

Quant aux joueurs du CODM, il s'agit de Hamadi Hmidouch, Abdelghani Lakhâl El Ghouini, Hamid Abdelouahab, Abdellatif Benhalima, Mohamed Samba, Mostapha Bidane et Idriss Badidi.

Cette initiative de la FRMF a constitué une occasion d'échange entre l'ancienne et la nouvelle génération et un débat autour du football moderne, conclut la FRMF.

Une planète géante orbitant autour d'une étoile naine intrigue les astronomes

Des scientifiques ont découvert une planète géante gazeuse orbitant autour d'une étoile naine, une combinaison rare que les astrophysiciens peinent à expliquer. L'étoile TOI-6894 ressemble à beaucoup d'autres dans notre galaxie. C'est une naine rouge, une étoile de petite taille, de faible luminosité et de faible masse: environ 20% seulement de celle de notre Soleil.

Les planétologues ont longtemps estimé que de telles étoiles ne pouvaient pas fournir les conditions nécessaires à la formation et à l'hébergement de planètes géantes.

Mais une équipe internationale d'astronomes a détecté la signature indéniable d'une planète gazeuse orbitant autour de la minuscule TOI-6894, selon une étude publiée mercredi dans *Nature Astronomy*. TOI-6894 est désormais la plus petite étoile connue à abriter une planète géante.

Celle-ci, baptisée TOI-6894b, a un rayon légèrement supérieur à celui de Saturne, mais seulement la moitié de sa masse. Elle fait le tour de son étoile en 3,36 jours à peine.

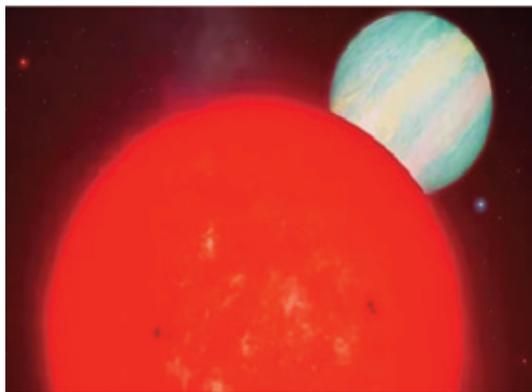
Pour la découvrir, l'équipe internationale a mené des observations à l'aide des données photométriques du satellite TESS (Transiting exoplanet survey satel-

lite), dans le cadre d'une campagne de recherche de planètes géantes orbitant autour de planètes naines.

L'existence de la TOI-6894b a ensuite été confirmée par des télescopes au sol, notamment le Very large telescope (VLT) au Chili.

"La plupart des étoiles de notre galaxie sont des petites étoiles comme celle-ci, avec une faible masse, et l'on pensait jusqu'ici qu'elles ne pouvaient pas héberger de planètes géantes gazeuses. Le fait que cette étoile en abrite une a donc de grandes implications pour le nombre total estimé de planètes géantes dans notre galaxie", souligne dans un communiqué un des coauteurs, Daniel Bayliss, professeur associé à l'université de Warwick (Royaume-Uni).

"C'est une découverte intrigante. Nous ne comprenons pas vraiment comment une étoile avec si peu de masse peut former une planète aussi massive ! C'est l'un des objectifs de la recherche d'exoplanètes: en trouvant des systèmes planétaires différents de notre système solaire, nous pouvons tester nos modèles et mieux comprendre la formation du nôtre", ajoute Vincent Van Eylen, co-auteur de l'étude et chercheur au laboratoire de science spatiale Mullard (Royaume-Uni).



La théorie dominante pour expliquer la formation planétaire est celle du noyau d'accrétion. Le processus débute dans le disque protoplanétaire, une structure de gaz et de poussières qui entoure une étoile nouvellement formée.

Un noyau planétaire s'y forme par accrétion, c'est-à-dire par accumulation progressive de matières.

En devenant massif, ce noyau attire des gaz qui forment une atmosphère dense. Puis l'accrétion du gaz s'emballa de façon incontrôlée pour former une

géante gazeuse.

Selon cette théorie, la formation des planètes géantes est plus difficile autour d'étoiles de faible masse car la quantité de gaz et de poussières dans le disque protoplanétaire est trop limitée pour permettre la formation d'un noyau suffisamment massif et le déclenchement du processus d'accrétion gazeuse incontrôlée. Une théorie alternative explique la formation de telles planètes par instabilité gravitationnelle. Le disque protoplanétaire peut devenir instable sous

l'effet de sa propre gravité et se fragmenter, le gaz et les poussières s'effondrant pour former une planète.

Mais les données disponibles ne permettent pas non plus d'expliquer la formation de TOI-6894b à partir de cette théorie.

Une piste pour éclairer l'origine de cette planète sera l'étude détaillée de la composition de son atmosphère. Elle pourra apporter de précieuses indications sur la taille et la structure de son noyau.

Cette atmosphère intéresse aussi les astronomes pour d'autres raisons, qui en font une "cible de choix" pour de nouvelles recherches, soulignent les auteurs.

Alors que la plupart des exoplanètes géantes gazeuses détectées jusqu'à présent sont du type Jupiter chaud, avec des températures comprises entre 1.000 et 2.000 kelvins, TOI-6894b est inhabituellement froide. Il n'y fait que 420 kelvins (146,85°C).

Les scientifiques pensent aussi que son atmosphère est dominée par la chimie du méthane, un cas "extrêmement rare à détecter".

L'atmosphère de la planète est déjà programmée pour être observée par le télescope spatial James Webb dans les 12 prochains mois.

Recettes

Brochettes d'agneau mariné



Ingrédients :

Épaule d'agneau 800 g
Huile d'olive 8 c à s
Miel liquide 2 c à s
Citron confit 1
Thym 2 branches
Paprika 1 c à s
Sel
Poivre

Préparation :

- 1 Préparer la marinade : dans un plat creux, mélanger le miel, l'huile, le paprika, le citron confit coupé en petits dés, le thym, le sel et le poivre.
- 2 Découper la viande en petits cubes, et la déposer dans le plat contenant la marinade. Mélanger de temps à autre. Laisser mariner environ 3 heures.
- 3 Au bout de ce laps de temps, enfiler les morceaux de viande sur des brochettes.

Plus d'un quart des enfants sud-africains de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique

Plus d'un quart des enfants sud-africains de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, l'Afrique du Sud affichant l'un des taux de retard de croissance chez les enfants obstinément élevés, révèle une nouvelle étude publiée mardi par une Université.

Les 15.000 enfants hospitalisés chaque année pour malnutrition aiguë sévère manquent de protéines provenant d'aliments comme le poisson et les lentilles, d'énergie provenant de glucides comme la bouillie, et de minéraux et vitamines essentiels, souligne l'étude de l'Institut des enfants relevant de l'Université du Cap. Le ministre de la Santé, Aaron Motsoaledi, a confirmé devant le Parlement que plus de 600 enfants sont décédés de malnutrition dans le pays, dans le courant de l'année 2024. Interrogé lors d'une session au Parlement, M. Motsoaledi a révélé que les décès dus à l'insuffisance alimentaire ont été particulièrement fréquents dans la province orientale du KwaZulu-Natal, suivie par les provinces de Limpopo, du Cap-Oriental et de Gauteng.

Les enfants souffrant de malnutrition chronique reçoivent souvent suffisamment d'énergie, mais pas assez de protéines et de micronutriments pour que leur corps et leur cerveau se développent de manière optimale, expliquent des nutritionnistes. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles la proportion d'enfants de moins de cinq ans en insuffisance pondérale est de 7,7%, tandis que

le retard de croissance, souvent lié à un retard de développement cérébral, est près de quatre fois plus élevé, précise-t-on.

L'étude relève que l'organisme peut convertir les glucides excédentaires en acides aminés, éléments constitutifs des protéines, mais il est incapable de produire neuf acides aminés essentiels à une croissance normale. L'obésité infantile chez les enfants les plus pauvres est souvent liée à un manque de protéines, les parents à court d'argent achetant des aliments transformés et des féculents moins chers, note-t-elle, relevant que c'est pourquoi nous constatons une augmentation du pourcentage d'enfants en surpoids et présentant un retard de croissance.

Selon une enquête du Cap-Occidental, les bébés nés avec un poids de nais-

sance inférieur à 2.500 g ont trois fois plus de risques de présenter un retard de croissance entre six et 24 mois. Le meilleur moyen de réduire la proportion de nouveaux cas d'insuffisance pondérale à la naissance est d'assurer des soins de santé et une nutrition de qualité aux femmes enceintes, notamment en fournissant aux futures mères, qui sont à risque, de l'argent ou de la nourriture, souligne-t-on.

L'étude souligne qu'une bonne nutrition est si essentielle au progrès socio-économique qu'il faudrait envisager la mise en place d'une « autorité de la nutrition » dotée de suffisamment de pouvoir pour mener un programme national solide qui pourrait réinitialiser la trajectoire de développement du pays au cours de la prochaine décennie.

